

une île Maurice pour Tous

Programme gouvernemental de
L'ALLIANCE SOCIALE

Elections legislatives 2005

message De NAVIN RAMGOOLAM.....	5
---------------------------------	---

Chapitre 1

LA PHILOSOPHIE DE NOTRE ACTION.....	11
-------------------------------------	----

- Préambule
- Nos valeurs et notre vision

Chapitre 2

OUVRIR ET CONSOLIDER L'ESPACE DEMOCRATIQUE.....	13
---	----

- Réforme du système électoral
- La promotion d'une participation accrue des femmes dans la vie politique
- La démocratisation de l'organisation et du fonctionnement des assemblées locales et régionales par la réforme des collectivités locales

OPTIMISER LE CADRE INSTITUTIONNEL POUR LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT

RENDRE LA JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET EQUITABLE POUR TOUS

Chapitre 3

L'EMERGENCE DUN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE A TRAVERS LA DEMOCRATISATION.....	21
---	----

- Préambule-constat et proposition
- Relancer l'Economie
- Re-Instaurer la Confiance
- Relancer l'Investissement
- La Démocratisation-Efficience et Justice
- Les Objectifs Stratégiques de la Démocratisation de l'Economie
- L'ouverture des opportunités d'accès aux ressources économiques au plus grand nombre
- La réforme de l'accès à la terre :Dimension Essentielle du partage équitable au processus de développement
- Promouvoir l'Empowerment à travers l'Entrepreneuriat et les PME
- Asurer la Méritocratie dans l'Emploi

UN CADRE INSTITUTIONNEL APTE A UNE ECONOMIE MODERNE

- Les Finances Publiques
- La Zone Franche-Remise à Flot
- L'agriculture-repenser l'agriculture et lui donner un nouveau souffle
- Le Tourisme-Insuffler un nouveau dynamisme au secteur et le faire fleurir pour tous
- Technoloie Informatique et Communication : Repositionner Maurice
- Les Ressources Marines/la Pêche-Un Nouveau Pilier de l'Economie
- Les Industries de Services-Les Nouveaux Pôles

Chapitre 4

RÉALISER NOTRE POTENTIEL53

- **Préparer l'Avenir par l'Education et la Formation**
- **Les défis de l'Avenir**
- **Nos Objectifs Clés**
- **Nos Grandes Orientations et Mesures**
 - A. **La réforme des structures**
 - B. **L'établissement d'un nouveau pôle d'éducation supérieure et de formation professionnelle**
 - C. **L'octroi des bourses d'études tertiaires**
 - D. **La formation continue et professionnelle**
 - E. **La Réforme des Universités**
 - F. **Mesures Générales Pour une Education Nouvelle**
- **Moderniser notre Fonction Publique**
- **Participation Accrue des Femmes**
- **Donner des moyens d'épanouissement à notre Jeunesse à travers le Sport et les Loisirs**
- **Célébrer notre Patrimoine Artistique et Culturel**
- **L'Histoire au Présent**

Chapitre 5

LES CITOYENS AU CENTRE DU DEVELOPPEMENT.....71

- **Soigner notre santé**
- **Vieillir avec dignité et respect**
- **Faire des Citoyens Autrement Capables des Citoyens à Part Entière**
- **Améliorer le Bien Etre par les Logements sociaux**
- **Promouvoir une Solidarité nationale agissante**
- **Infrastructures et environnement sain pour les citoyens**

Chapitre 6

UN CLIMAT SOCIAL SEREIN 85

- **Equiper la Police pour Assurer la Sécurité des Citoyens**
- **Rétablir la Sanité dans nos Prisons**
- **Un combat sans relâche contre la drogue et autres fléaux**

Chapitre 7

L'ÎLE MAURICE A L'ÈRE DE LA MONDIALISATION..... 89

- **Revigorer notre Diplomatie face aux Nouveaux Défis Mondiaux**
- **Une Diplomatie Stratégique et Economique Nouvelle**
- **Une Diplomatie Commerciale Cohérente**
- **Une Diplomatie Régionale Active**
- **Réorganisation des services et des structures du Ministère des Affaires Etrangères**

message De NAVIN RAMGOOLAM

Voir l'avenir Ensemble

Mes chers compatriotes,

Il y a des moments dans l'existence où les peuples, comme les pays, se retrouvent à la croisée des chemins face à des choix qui engagent leur avenir.

Nous vivons ces moments.

Les défis de l'avenir sont multiples, allant des difficultés prévisibles sur nos secteurs traditionnels, dont l'agriculture et la zone franche, aux nouveaux enjeux de la mondialisation du commerce et des technologies nouvelles. L'imprévoyance du gouvernement MMM-MSM, l'état alarmant des finances publiques, couplés à l'absence de cohérence de notre diplomatie internationale, nous coûtent cher alors que nous n'avons pu véritablement saisir les opportunités issues de ces technologies nouvelles.

Notre société est en crise, elle a perdu ses repères, elle s'est fragmentée, elle a peur.

Peur de la difficulté de vivre au quotidien, peur de l'insécurité, peur de l'avenir.

C'est pour ça que vous avez, je le sais, compris mon message que je ne cesse de vous répéter depuis quelques mois déjà : Je ne vous propose pas seulement un changement d'hommes. Je sais que ce qu'il faut à notre pays, c'est un changement radical de société.

Face à ce constat d'échec et aux contours de l'avenir, la résignation n'est pas de mise. Le changement est devenu une véritable nécessité morale et politique. La population dans sa grande majorité en est consciente. C'est pourquoi j'ai réuni autour de moi une équipe d'hommes et de femmes capables et dévoués à leur pays. Ce grand rassemblement des compétences et des volontés nous permettra, j'en suis persuadé, de retrouver, dans l'unité des forces de la nation, les chemins d'un développement juste et durable.

Radical parce que quand un pays est ainsi à la dérive, ce ne sont pas des grandes phrases et des petites mesures qui le remettront sur la route du progrès et de la sérénité.

Il faut revoir le fonctionnement de notre société dans toute sa profondeur.

Nos problèmes sont d'ordre économique, social, politique, démocratique, moral.

Refonder une société en gardant son essence, mais en s'attaquant fermement et avec courage à ses manquements.

C'est ce que j'appelle changer notre société. La tâche est immense et j'ai besoin de vous.

De chacun d'entre vous.

Nous devons d'abord remettre sur les rails l'unité nationale et consolider les acquis d'une société fondée sur des valeurs de justice, d'équité et de bonne gouvernance. Société plurielle, issue de tant d'horizons divers, enrichie de notre diversité de croyances, de pratiques et de traditions, nous ne pouvons cautionner les dérives et les pratiques qui fragilisent cette mosaïque au nom de l'opportunisme.

La démocratie et son expression à travers les institutions locales, régionales et nationales doivent, dans le sillon de l'histoire du pays et de ses combats, s'approfondir et garantir leurs missions respectives dans une sérénité retrouvée. Rien n'est plus inacceptable que le sentiment d'une justice à deux ou plusieurs vitesses, car l'équité de traitement au regard des lois et des règlements est un fondement incontournable de toute société juste.

La transparence des décisions, des nominations et des procédures de financement ou d'appels d'offres, les institutions de contrôle et de régulation crédibles, sont essentielles à une vie publique saine. Elles sont indispensables pour redonner confiance tant aux opérateurs économiques, qu'aux investisseurs étrangers et à la population mauricienne.

Nous avons le devoir d'assurer la transition vers une société plus ouverte, veillant à promouvoir une réelle égalité des chances et des opportunités dans tous les domaines, à tous les enfants de la nation.

Une société précarisée et perdant ses repères s'expose à la dégradation continue de ses mœurs, avec les implications prévisibles sur la délinquance, la petite et la grande criminalité et l'abus des substances nocives. Nous ne pouvons cautionner le laisser-aller sans mettre en péril le fondement même de la société et de notre qualité de vie.

Les impasses actuelles ne sont pas une fatalité à subir, mais une opportunité qui nécessite des changements en profondeur de notre regard et de nos approches.

Aucun développement durable, dans une société tributaire des carcans de l'histoire, ne peut s'envisager sans une volonté réelle d'ouverture de l'espace économique à tous ceux qui veulent mettre leurs énergies et leurs ambitions au service de la création d'emploi, de valeur ajoutée et de richesse nationale.

L'Etat ne peut se cantonner au simple rôle de spectateur dans une jungle où les grands absorbent les petits, les étouffent, ou encore, les privent des ressources nécessaires à leur développement. Autant le pays a besoin des capacités solides pour les grands projets d'investissements, autant nous avons besoin d'encourager et de favoriser l'émergence, le développement et l'expansion de tous les opérateurs constituant le vivier des petites et moyennes entreprises.

A un moment où le sous-emploi et le chômage frappent de plein fouet la dignité des dizaines de milliers de familles, il est encore plus impérieux d'entamer une étape décisive dans la politique de notre développement qui allie justice sociale, égalité des opportunités et création d'emplois productifs.

Dans l'artisanat, dans l'hôtellerie et le tourisme, dans la production et l'exportation des biens et services, dans le textile et la zone franche, nous devons insuffler et accompagner un nouvel esprit d'entreprise et de créativité. Dans l'agriculture, tout en prônant une défense active de nos intérêts nationaux dans le cadre international, nous devons envisager sérieusement l'ébauche d'une ère nouvelle où l'accès aux terres, loin de constituer une barrière, deviendrait un moteur de production et d'emploi. Dans d'autres secteurs traditionnels comme l'hôtellerie, le tourisme et les secteurs y afférents, il faut d'urgence dégager une stratégie cohérente qui allie développement durable et ouverture des opportunités.

Quant aux perspectives offertes par les technologies nouvelles, il nous faut un souffle nouveau issu d'une diplomatie stratégique et d'une planification ambitieuse pour en faire un des piliers de la croissance. Notre capacité à faire fructifier ces horizons nouveaux dépend étroitement de notre capacité à engager, dans la cohérence, une véritable impulsion diplomatique sur tous les fronts pour promouvoir nos intérêts stratégiques.

Dans cette quête du renouveau, le pays doit s'affirmer comme une destination saine et privilégiée d'investissements productifs et durables, avec un fonctionnement transparent de ses institutions et des mécanismes de contrôle ou de vigilance crédibles.

Les grandes mutations économiques qui s'opèrent à l'échelle du monde sont porteuses des germes d'appauvrissement et d'inégalités croissantes ou d'opportunités de progrès social et de développements nouveaux. Maurice doit savoir refuser le pire et s'engager résolument vers des voies et des opportunités nouvelles. C'est le pourquoi de l'appel au rassemblement des compétences de tous les horizons.

Beaucoup reste à faire pour qu'aucune région, aucune agglomération, aucune catégorie de citoyens ne se sente délaissée par le progrès. L'aménagement du territoire national, y compris

celle des îles qui la composent, exige une planification réactualisée en permanence. Il faut continuer la modernisation de nos infrastructures en tenant compte de l'impératif d'un souci permanent d'un meilleur cadre de vie. Les grandes régions doivent chacune être dotées d'infrastructures tant sportives que de loisirs et d'espaces culturels.

L'éducation publique doit retrouver les valeurs d'équité et offrir des opportunités pour tous d'atteindre la plénitude de leurs potentiels. Les moyens et structures assurant la formation professionnelle et continue sont davantage encore une nécessité dans un monde en mutation rapide.

La qualité de vie et l'épanouissement de notre société dans son sens le plus large exige de nous une attention particulière pour que les femmes puissent davantage s'exprimer et s'impliquer dans la gestion des affaires de la cité. Elles ont été de tous les combats pour le progrès social, ont soutenu l'économie agricole, ont contribué puissamment à l'essor de la zone franche, et se préparent aux métiers de demain tout en assurant un rôle essentiel dans la cellule familiale et la transmission des valeurs humaines. Nous y veillerons, tout comme nous veillerons à ce que ni les personnes âgées, ni les handicapés, ni les veuves et orphelins ne se sentent délaissés ou agressés dans leur dignité. C'est sans conteste l'expression même d'une société plus fraternelle et plus juste.

La qualité de vie de nos concitoyens implique nécessairement un partage plus équitable des efforts et des fruits du développement. C'est non seulement une pierre angulaire de notre philosophie, mais bien un axe directeur de notre politique économique et fiscale pour soutenir la marche vers le développement et l'investissement productif dans un cadre de justice sociale.

Seul un pays retrouvant la sérénité de ses institutions démocratiques et la confiance des investisseurs peut, dans le rassemblement national autour des valeurs partagées d'équité, de fraternité et de liberté, redonner espoir à ses générations futures.

Le 3 juillet prochain vous n'aurez pas seulement remplacé un Premier ministre par un autre. Vous serez entré avec courage et de plain pied dans la construction d'une société nouvelle basée sur la justice, la méritocratie, le travail bien fait, et la solidarité.

Sans ses valeurs de base aucun pays ne se construit ni ne construit le bonheur de ses citoyens. Quand s'installe un renversement de valeurs au sein d'une société, tous les sociologues vous le diront, cette société court à sa perte.

Un jour lorsque sera arrivé le temps où l'histoire fera son bilan, des images claires nous apparaîtront. Celles des années 90. Les dirigeants d'alors nous ont imposé une société de l'argent où étaient méprisées toutes formes de moralité qui, affirmaient-ils ne remplissaient pas le ventre. Ses dirigeants ont laissé un triste et douloureux bilan : un éphémère développement économique mais un durable pourrissement moral.

L'histoire jugera un jour.

Quant à moi, mes chers compatriotes je me sens, avec vous, prêt à prendre cette route d'une société nouvelle. Comme moi, vous le savez, en prenant ce nouveau chemin, nous ne choisissons pas la facilité. Mais le soutien d'une population décidée à prendre son destin en mains, donne à tout leadership une force de conviction inébranlable et un courage à toute épreuve.

Je sens votre force en moi.

Le pays est à reconstruire et nous sommes prêts.

La résignation n'est pas permise. Le changement est notre seule option. Notre destin est entre nos mains. Rassemblons nos forces pour bâtir un avenir meilleur.

Dr Navinchandra Ramgoolam

Leader du Parti Travailleiste

Leader de l'Alliance Sociale

CHAPITRE 1

LA PHILOSOPHIE DE NOTRE ACTION

• 1.1 Préambule

La dignité humaine a toujours été au centre de notre engagement politique.

La lutte historique du Parti Travailleiste est basée sur une philosophie axée sur la justice sociale, le développement humain et l'épanouissement de chaque citoyen et de chaque citoyenne pour que chaque individu puisse réaliser son potentiel et de ce fait, optimiser le potentiel de la nation Mauricienne.

Notre action s'inscrira dans la droite ligne de la lutte menée pour l'indépendance du pays, pour l'émancipation de la classe des travailleurs, pour l'instauration d'un welfare state avec un système de santé et d'éducation accessibles à tous.

Nous nous réclamons de ceux dont la philosophie et la vision ont façonné l'île Maurice moderne au cours du 20ème siècle. Nous voulons contribuer à la définition des grandes orientations de la nation en ce début du 21ème siècle.

Notre action sera guidée par les principes de justice sociale et d'un développement centré sur le citoyen.

Il n'y a pas qu'une justification morale pour créer une société plus juste, plus équitable. Il existe aussi des impératifs économiques. Une société plus ouverte qui crée des opportunités pour tous est une société plus efficiente et prospère.

C'est pour cela que la démocratisation de l'économie est au centre de notre projet.

La démocratisation de l'économie permettra de créer une société d'opportunités qui mobilisera l'intelligence, la créativité et les compétences des mauriciens et redonnera un nouveau souffle à notre économie.

La démocratisation de l'économie n'est pas pour nous un slogan politique. C'est une vision d'une île Maurice moderne. C'est un modèle de développement qui est tourné vers l'avenir.

• 1.2 Nos Valeurs et Notre Vision

Notre Vision

Notre vision de l'île Maurice moderne est celle d'une nation permettant à tous ses citoyens sans aucune exception, de saisir les opportunités d'épanouissement individuel ou collectif. Une île Maurice prospère, c'est une île Maurice où l'État soutient activement les aspirations de ses citoyens. Notre ambition c'est d'orienter notre pays vers un avenir harmonieux dont nous serons légitimement fiers - un pays qui jouit d'une réussite économique caractérisée par une société pétrie de justice sociale.

CHAPITRE 2

OUVRIR ET CONSOLIDER L'ESPACE DÉMOCRATIQUE

Le passage au pouvoir du MMM/MSM a surtout été marqué par un mépris pour le Parlement et un manque de respect systématique pour nos institutions, y compris le State Law Office et la fonction publique. Les élections municipales et villageoises ont été renvoyées. Le gouvernement sortant a fragilisé nos institutions démocratiques.

La culture et les institutions démocratiques doivent être approfondies pour permettre une participation plus large de nos concitoyens à tous les échelons et une plus grande représentativité de la femme en particulier.

Par ailleurs, les administrations locales et régionales sont des piliers du processus démocratique qui doivent retrouver leurs spécificités et un rôle renforcé dans un cadre de bonne gouvernance, de participation et de proximité de gestion.

Nos grandes orientations seront axées sur la réforme électorale, la promotion de la participation des femmes à la vie publique et la réforme des collectivités locales.

• 2.1.1 REFORME DU SYSTEME ELECTORAL

Le MMM a trompé l'électorat en s'engageant en 2000 à réformer le système électoral. A la fin de son mandat, le système électoral est resté intact et les prochaines élections générales auront lieu sur la base des dispositions en vigueur avant septembre 2000.

Le Parti Travailleiste a pris position pour une réforme électorale dans ses dépositions devant la Commission Sachs et cette Commission a largement soutenu les propositions travailleistes.

Notre gouvernement organisera un referendum qui permettra au peuple d'approuver un nouveau système électoral basé sur les recommandations de la Commission Sachs.

Ce système a le mérite d'être celui proposé par une commission indépendante et non celui proposé par le gouvernement du jour qui pourrait être soupçonné de parti pris.

• 2.1.2 LA PROMOTION D'UNE PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES DANS LA VIE PUBLIQUE

1. La réforme électorale susmentionnée introduira une participation plus accrue des femmes, qui devrait atteindre au moins 30% de présence à l'Assemblée Nationale dans le moyen terme.
2. Il incombera à chaque parti politique d'assurer une meilleure représentation féminine aux institutions démocratiques à tous les niveaux et nous favoriserons tout ce qui pourra améliorer cette participation.

3. Favoriser les conditions qui permettent à un nombre plus élevé de femmes de participer activement à la gestion des collectivités locales.
4. Les mesures énoncées au Chapitre 4 contribueront également à une plus grande participation de femmes dans la vie économique et politique.

**• 2.1.3 LA DEMOCRATISATION DE L'ORGANISATION
ET DU FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES LOCALES ET
REGIONALES PAR LA REFORME
DES COLLECTIVITES LOCALES**

L'élargissement de l'espace démocratique ne peut se faire sans des changements structurels profonds, sans l'autonomie et une meilleure gestion des collectivités locales.

Les changements que nous proposons dans le système de gestion des collectivités locales apporteront un plus grand équilibre politique, et surtout, ils changeront pour le mieux la vie de nos compatriotes.

Notre programme d'action pour les collectivités locales comprendra les mesures suivantes :

1. Le Local Government Act de 2003, sera révoquée et remplacée une nouvelle loi concernant l'organisation et les pouvoirs des collectivités locales maintenant ainsi les Village Councils et les District Councils. La taxe rurale ne sera pas introduite.
2. Nous mettrons sur pied à Agaléga un Island Council entièrement élu et avec les mêmes pouvoirs qu'un Village Council.
3. Nous réactualiserons des registres et ferons tenir des élections locales et régionales dans les meilleurs délais.
4. Nous réviserons les modes d'allocations gouvernementales (grant-in-aid)
5. Nous redéfinirons par une charte générale des responsabilités de chaque instance locale ou régionale et supprimerons des chevauchements (overlaps) avec les autorités publiques.
6. Nous réformerons la structure et le rôle du National Development Unit et rehausserons les capacités des institutions locales et régionales pour assumer leur mandat.
7. Nous mettrons en place un barème d'allocations pour tous les conseillers élus ainsi qu'un programme de formation intensive aux nouveaux conseillers élus.
8. Nous réviserons la constitution et les pouvoirs de la Local Government Services Commission pour consolider son autonomie et sa crédibilité.
9. Un représentant syndical siègera en permanence sur la Local Government Services Commission afin de veiller à l'équité dans le recrutement du personnel dans les collectivités locales.
10. Nous étendrons l'informatisation des services des collectivités locales et créerons des agences décentralisées [sub-offices] pour permettre un accès plus facile pour les usagers aux services des collectivités locales.
11. Nous étendrons la participation de la société civile (communautés locales, jeunesse, femmes, clubs de loisirs et de sports, personnes du troisième âge) dans les affaires des collectivités locales.

**• 2.2 OPTIMISER LE CADRE INSTITUTIONNEL POUR
LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT**

Le changement qualitatif que nous proposons d'effectuer au sein de la société mauricienne rendra nécessaire une révision du rôle de l'Etat et de l'interaction entre l'Etat et toutes les parties prenantes de la société. Il est aussi impératif que l'ensemble du capital institutionnel de la nation soit amélioré et revigoré pour soutenir la croissance et le développement en

parallèle avec les considérations normatives et éthiques qui constituent intrinsèquement le souhait de la société et essentielle, de manière instrumentale, à l'efficacité économique. Notre projet de démocratisation de l'économie et du fonctionnement de notre société en général a un double objectif:

Premièrement, réformer la structure économique nationale pour la démocratiser et la rendre plus prospère, et ensuite ouvrir les portes des opportunités économiques à toutes les composantes de la population afin de mobiliser les avantages compétitifs de toute la nation en vue d'atteindre une compétitivité internationale optimale. Nos mesures politiques seront soutenues par un cadre institutionnel dans lequel l'Etat agira non plus comme un simple facilitateur qui maintient et renforce les inégalités sociales et économiques, mais comme un catalyseur du changement social et sera à l'écoute des besoins et souhaits de toutes les catégories sociales, et surtout des catégories désavantagées.

De profondes réformes institutionnelles sont nécessaires afin de dégager les facteurs qui permettront d'atteindre cette compétitivité internationale optimale. Ces réformes permettront en outre d'atteindre une qualité d'organisation politique et institutionnelle de la société qui contrebalancera les facteurs tels que le sexe, les différences de niveau d'éducation ou de capacités intellectuelles et les inégalités liées à l'appartenance socio-économique et socio ethnique, qui ont tendance à perpétuer les inégalités. Ces réformes sont les suivantes:

1. Le combat contre la corruption est non seulement nécessaire pour des raisons d'ordre moral, d'éthique et de bonne gouvernance mais également pour que notre démocratie vivante soit un atout pour attirer chez nous des investissements étrangers. Une société qui recule dans l'index international de perception de la corruption comme cela a été le cas sous le gouvernement sortant n'est pas celle qui donne confiance aux investisseurs. Nous nous engageons donc à agir de sorte que la volonté de l'Etat de combattre la fraude et la corruption soit claire et nette et ne laisse plus planer de doute.
2. Un contrôle effectif, et perçu comme tel, de la corruption, qui s'est généralisée au cours des 4 dernières années et qui a totalement échappé au contrôle de l'ICAC, paralysée par des querelles internes et des interférences du gouvernement MMM-MSM. La loi instituant l'ICAC sera revue.
3. Nous adopterons un Code d'Ethique et d'Intégrité qui s'appliquera à tous les élus et aux hauts cadres du secteur public. Nous inviterons le secteur privé à suivre le pas et à souscrire au Code.
4. Nous moderniserons et rendrons plus transparents les procédures pour l'allocation des contrats dans le secteur public.
5. Nous renforcerons le mécanisme de lutte et d'enquête relatif à la fraude et la corruption et rétablir la protection constitutionnelle de la garantie d'indépendance de ceux qui sont chargés de combattre la corruption.
6. Nous nous assurerons que l'IBA fonctionne de manière indépendante et veille au respect de l'impartialité à la MBC et chez les autres opérateurs.
7. La loi sur la libéralisation des ondes qui avait été adoptée par le gouvernement Travilliste-PMXD afin de permettre la mise en place des radios privées sera réactualisée pour de favoriser la mise en place de télévisions privées qui seront en concurrence avec la télévision du service public.
8. L'introduction et la mise en pratique d'un Freedom of Information Act afin d'établir une plus grande transparence et une plus grande responsabilisation [accountability] de l'autorité politique, du secteur public, du secteur privé et des autres parties prenantes dans les affaires de la nation.
9. L'introduction et la mise en pratique d'un Equal Opportunities Act afin d'établir une culture de méritocratie.
10. L'extension des heures d'ouverture des Citizens Advice Bureau après les heures de bureau pour qu'ils agissent comme une permanence pour les services publics.

11. L'établissement d'un Centre d'Etudes afin que les autorités puissent disposer d'une structure adéquate d'analyse et d'évaluations indépendantes sur des secteurs clés, des politiques alternatives, des options, des opportunités d'investissements, etc. L'Institut sera une cellule de « core professionnels », s'appuyant sur des spécialistes secteurs (nationaux ou internationaux) selon le domaine pour des études commissionnées par les autorités nationales ou régionales.
12. Les mesures pour la relance et la modernisation de l'économie énoncées au Chapitre 3.

• 2.3 **Rendre la Justice plus Accessible et plus Equitable pour Tous**

Il est impératif, pour toute société qui vise le renforcement des assises démocratiques, d'assurer une égalité maximale de tous les groupes sociaux en termes d'influence effective. Cet objectif est important aussi bien en soi-même que pour le besoin d'assurer une plus grande égalité des citoyens devant la justice.

Dans cette optique, nous prendrons les mesures suivantes:

1. La poursuite des réformes dans le judiciaire engagées depuis la publication du Rapport Mackay et notamment la création d'une Cour d'appel.
2. L'amélioration de notre système de 'legal aid' pour permettre à une plus grande partie de la population d'avoir accès à la justice.
3. La mise sur pied d'un Legal Aid Advisory Committee.
4. L'instauration de nouveaux délais prescrits par la loi pour l'accomplissement des actes à différentes étapes de la procédure, sous peine d'annulation du procès, et pour rendre un jugement.
5. La mise en place du système de juge d'instruction et de chambre de mise en accusation afin que les décisions relatives à la liberté de l'individu, la conduite des enquêtes criminelles et l'inculpation des suspects soit prise de façon professionnelle et transparente. Il est impératif que de telles décisions soient prises de façon collégiale et soient pourvues de recours en appel. Par ailleurs, la loi et les pratiques relatives à l'arrestation et la libération sous caution seront revues dans l'esprit de la protection constitutionnelle de la liberté de l'individu.
6. La création d'un véritable Département doté de son personnel propre sous la tutelle du Directeur des Poursuites Publiques
7. La promotion de Maurice comme centre international d'arbitrage et l'adoption de l'encadrement légal nécessaire et la mise en place d'une formation adéquate.
8. La création de 'Law Centres' dans les Citizens Advice Bureau.
9. La création d'un système plus rapide et efficace pour gérer les contraventions dans nos tribunaux.

CHAPITRE 3

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE A TRAVERS LA DEMOCRATISATION

• 3.1.1 Préambule

Le gouvernement sortant nous a légué une économie fragilisée sur le plan national avec tous les indicateurs au rouge et sur le plan des ménages en raison de la réduction du pouvoir d'achat, les pertes d'emploi et l'écart grandissant entre les riches et les pauvres.

Aujourd'hui les familles mauriciennes vivent moins bien qu'il y a cinq ans en raison de la mauvaise gestion du gouvernement, sa manque de vision, son favoritisme outrancier envers le gros capital permettant ainsi une plus grande concentration de pouvoir économique ce qui a fait - sur ce plan le pays a en fait reculé de plusieurs années.

Le pouvoir d'achat de la population s'est considérablement réduit avec la hausse de 50% de la TVA (en 2001 et 2002), la dépréciation constante de la roupie, la flambée des prix et les mesures rétrogrades prises à l'encontre des consommateurs et les sections les plus vulnérables de notre société. Malgré les grands effets d'annonce, le chômage continue à augmenter à grand pas engendrant les fléaux sociaux auxquels on assiste au quotidien.

Malgré les promesses faites, l'économie est essoufflée et les finances publiques sont gravement malades que ce soit au niveau de la dette publique qui a plus que doublé pendant les cinq dernières années, du déficit budgétaire qui a augmenté considérablement (par plus d'un tiers) et la balance de paiements qui s'est gravement détériorée.

Quant aux divers secteurs de l'économie le gouvernement n'a pas voulu ou su prendre les mesures nécessaires pour faire face aux nouveaux défis, ce qui explique le ralentissement inquiétant de notre croissance qui a été en dessous de nos performances dans le passé et des niveaux que nous devons atteindre en vue de nos aspirations nationales. La manque de confiance dans la gestion de l'économie s'est traduite en un niveau insuffisant de l'épargne et de l'investissement.

• 3.1.2 Notre Ambition

L'Alliance Sociale est consciente de l'érosion du niveau de vie de la population et oeuvrera pour la mise en place d'un nouveau modèle pour une relance saine de l'économie à travers la démocratisation. Pour améliorer le niveau de vie de tous nos citoyens et maintenir ce niveau à long terme, il est impératif pour nous d'atteindre un taux de croissance plus élevé. Pour atteindre cet objectif, nous devons mettre de notre côté tous nos atouts, principalement notre capital humain, et devenir une société compétitive.

Nous prendrons des mesures pour stimuler l'économie en utilisant au maximum nos acquis et en offrant des opportunités à tous nos citoyens de participer dans cet effort et de récolter ensuite les fruits de leurs labours.

Notre programme de relance de l'économie nationale passe autant par une gestion saine et rigoureuse de l'économie que par la démocratisation de l'économie, définie comme un élargissement des opportunités d'entrepreneuriat, y compris des opportunités d'accès aux ressources nécessaires et des opportunités d'épanouissement professionnel.

Nous proposons à la nation d'œuvrer ensemble vers la réalisation des 4 E:

l'Empowerment,

l'Education,

l'Entrepreneuriat et

l'Employability.

Notre projet de démocratisation de l'économie et du fonctionnement de notre société en général a un double objectif: premièrement, réformer la structure économique nationale pour la démocratiser et la rendre plus prospère, pour ensuite ouvrir les portes des opportunités économiques à la majorité de la population afin de mobiliser les avantages compétitifs de toute la nation et d'atteindre une compétitivité internationale optimale.

• 3.1.3 RELANCER L'ECONOMIE

La relance de l'économie est la clé de la création d'emplois, le rétablissement du pouvoir d'achat et la réduction de la pauvreté. Pour que la relance réussisse, la vision doit être non seulement claire mais exige aussi la participation de tous les citoyens. Le rétablissement de la confiance, la relance de l'investissement et la démocratisation sont ainsi essentiels à cette relance.

Notre gouvernement allègera le fardeau fiscal de ceux touchant jusqu'à Rs 25,000 par mois. Ces contribuables pourront participer à l'actionnaire d'un Empowerment Fund qui relancera l'économie et contribuera à la démocratisation de l'économie. En retenant une plus grande partie de ses revenus personnels, une tranche importante de salariés verra un accroissement de son pouvoir d'achat.

• 3.1.4 RE-INSTAURER LA CONFIANCE

La relance de l'économie ne pourra se faire sans le rétablissement de la confiance dans sa gestion et il nous faut appliquer une série de mesures qui iront de pair avec le redressement des grands indicateurs macro-économiques. Nous prendrons des mesures adéquates pour:

1. Instaurer un cadre d'affaires [business environment] qui soit prévisible et investor-friendly
2. Enlever les multiples contraintes bureaucratiques
3. Définir des politiques claires pour nos secteurs prioritaires, dont notre politique stratégique de libéralisation du commerce
4. Assurer la transparence dans la gestion des affaires des secteurs public et privé pour introduire un élément de confiance absolument essentiel à la décision d'investissement des entrepreneurs nationaux et étrangers.
5. Améliorer et revigorer l'ensemble du capital institutionnel de la nation pour soutenir la croissance et le développement.

• 3.1.5 RELANCER L'INVESTISSEMENT

Notre action pour stimuler l'investissement et promouvoir l'entrepreneuriat visera à:

1. Consolider les piliers existants de l'économie par des mesures de soutien adéquates tout en diversifiant l'économie par l'encouragement à l'ouverture de nouveaux pôles de développement tels l'exploitation des ressources marines et les services régionaux diversifiés.
2. Aider à créer une nation d'entrepreneurs en donnant le support nécessaire et en éliminant les contraintes à l'entrepreneuriat, dont les contraintes bureaucratiques et les contraintes en termes d'accès aux ressources et aux capacités.
3. Ouvrir les portes de l'économie dans tous les secteurs à des investisseurs étrangers en partenariat avec des entrepreneurs locaux 'empowered', activement soutenus par une politique de diversification de la détention des avoirs économiques.
4. Introduire des politiques monétaires et de taux de change efficaces
5. Favoriser l'émergence d'un secteur privé diversifié, dynamique et vigoureux et apportant des mesures considérables de soutien à ce secteur dont les PME constituent une part importante.

• 3.1.6 LA DEMOCRATISATION - EFFICIENCE ET JUSTICE

L'essoufflement de l'économie est en large partie dû à la concentration du pouvoir économique, qui a été encore plus accentuée pendant les derniers quatre ans et demi. La concentration est non seulement inéquitable, mais est aussi inefficace en faisant fi de la meilleure utilisation et allocation de nos ressources, et de ce fait ralentit le développement de l'économie.

La conceptualisation et la mise en œuvre de mesures politiques visant à instaurer la plus grande mesure d'égalité d'accès aux opportunités sont des éléments vitaux à un processus de développement sain et efficace, et qui en même temps réduit effectivement la pauvreté et élargit les avenues de la justice sociale.

• 3.2 LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA DEMOCRATISATION DE L'ECONOMIE

Notre programme de démocratisation de l'économie vise à améliorer l'efficacité et la performance de l'économie nationale et à atteindre les objectifs stratégiques suivants:

1. L'ouverture des opportunités d'accès aux ressources économiques a un plus grand nombre à travers une participation directe dans les principales activités économiques mainstream: agriculture/sucre/sous-produits de la canne, l'industrie manufacturière pour le marché local et d'exportation, la grande distribution, les services financiers, l'ICT et l'industrie du loisir – le tourisme et les activités connexes.
2. La réforme de l'accès à la terre
3. La méritocratie à travers notamment la présence dans des positions de management et de contrôle dans des entreprises significatives du secteur privé et l'égalité de chances dans les opportunités d'accès à l'emploi et de développement de carrière dans les secteurs public et privé.
4. La création d'une nation d'entrepreneurs créatifs et novateurs à travers l'accès aux opportunités d'entrepreneuriat, principalement par la facilitation de l'accès au financement, à la technologie, aux capacités de management et aux opportunités de marché.

• 3.2.1 L'OUVERTURE DES OPPORTUNITES D'ACCES AUX RESSOURCES ECONOMIQUES AU PLUS GRAND NOMBRE

Nous prendrons les mesures politiques suivantes pour permettre au plus grand nombre de nos compatriotes d'avoir des opportunités d'accès aux ressources économiques :

1. Nous introduirons des mesures de outsourcing pour de nouveaux entrepreneurs dans des secteurs d'activité existants dans lesquels ces nouveaux entrepreneurs peuvent être intégrés en amont et en aval. Ceci se fera par un mix de législation et de négociation. Les besoins nouveaux en termes de formation et d'acquisition de savoir-faire ainsi que du contrôle de qualité seront pris en charge par l'Etat.
2. Nous initierons, par un mix de législation et de négociation, des processus de business restructuring pour faciliter les politiques de outsourcing et nous introduirons des mesures incitatives [incentive packages] pour encourager de tels processus de business restructuring.
3. Nous introduirons, en coopération avec les grandes entreprises, des programmes de responsabilité sociale visant à changer les structures de corporate governance en fonction des nouvelles configurations de collaboration entre les grandes entreprises et les PME.
4. Nous prendrons des mesures pour ouvrir et élargir la structure de propriété des entreprises, surtout celle des grandes corporations et des conglomérats, des entreprises actives dans des secteurs stratégiques de l'économie et de celles en situation de monopole.
5. Nous faciliterons la pénétration dans les créneaux mainstream de la production économique de 'nouveaux' entrepreneurs à travers la facilitation par l'Etat de l'accès de ces 'nouveaux' entrepreneurs au crédit, à la technologie, aux services publics et à la formation mais aussi aux marchés publics sous un Enterprise Empowerment Scheme.
6. Nous établirons des structures pour promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises.
7. Nous introduirons des mesures graduées visant à promouvoir les groupes particulièrement désavantagés, définis en termes d'appartenance socio-économique et de sexe.
8. Nous mettrons en place des structures et des créneaux de formation et de capacity building pour les nouveaux entrepreneurs et les leaders sociaux.
9. Nous établirons des structures pour promouvoir auprès des entreprises le concept d'engagement communautaire autour de pôles de développement spatial, surtout dans les régions rurales et côtières.

• 3.2.2 LA REFORME DE L'ACCES A LA TERRE : DIMENSION ESSENTIELLE DU PARTAGE EQUITABLE DU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du processus de démocratisation de l'économie notre gouvernement reverra le schéma actuel et d'accès à la terre.

Nous mettrons en place des mesures politiques et des instruments pour mener à bien une stratégie durable et rationnelle de réforme agraire à la place de la spéculation foncière effrénée sous le gouvernement sortant. Cette spéculation foncière a renforcé davantage la concentration économique tout en privant la nation mauricienne de revenus substantiels que les transactions foncières auraient dû générer.

Les mesures politiques soutiendront aussi bien des entrepreneurs individuels que des entreprises en élargissant l'accès à la terre et le contrôle économique de la terre.

Ces mesures inclueront entre autres:

1. La conversion de certains chassés à des fins d'activités agricoles non-sucre, avec toutes les considérations nécessaires aux contraintes de préservation forestière.

2. L'utilisation et la réorientation de grazing lands – terres paracôtières situées principalement derrière les pas géométriques – pour de nouvelles activités de service et d'industrie du loisir.
3. La redéfinition des critères et des conditions de développement de projets balnéaires (hôtels et autre développement à des fins touristiques) avec la participation, à un niveau minimal prédéfini, de communautés locales organisées dans ledit développement: village artisanal, outsourcing de produits agricoles et de services divers ainsi que diverses formes significatives et profitables de participation dans les projets de développement hôteliers et autres.
4. L'intégration dans les régions rurales et côtières des communautés locales dans le développement économique de la région dans des domaines tels que l'agriculture, le tourisme et l'exploitation de la mer [integrated spatial development]
5. La réglementation des morcellements des terrains sucriers et des prix de vente de ces terrains sur la base de la valeur du marché par le contrôle des conditions (incluant le timing, la configuration et le prix de vente) de la conversion et du morcellement de terres sous canne à sucre effectué par les grands établissements pour la vente aux fins de développement résidentiel ou agricole non-sucre.
6. L'arrêt des incitations à des projets fonciers pour des motifs purement spéculatifs au détriment d'investissements plus productifs, y compris la révision de l'Integrated Resort Scheme proposé par le gouvernement sortant.

• 3.2.3 PROMOUVOIR L'EMPOWERMENT À TRAVERS L'ENTREPRENARIAT ET LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le gouvernement sortant a pris des mesures qui menacent la compétitivité des PME mauriciennes et leur place dans notre économie.

Notre vision pour Maurice est celle d'une nation d'entrepreneurs créatifs et novateurs. Cet environnement d'entreprise créera un terrain fertile pour le développement des affaires, qu'elles soient détenues par un capital national ou étranger, ainsi facilitant la création de la richesse et d'emplois épanouissants de même que la stabilité sociale.

La promotion active de l'entrepreneuriat par notre gouvernement se fera par le développement d'une culture d'entreprise par l'Etat ainsi que par toutes les parties prenantes dans le processus de développement, à travers un effort de collaboration entre le secteur public et le secteur privé et par l'éducation et la formation. La promotion de l'entrepreneuriat mobilisera les ressources nécessaires à l'activité économique productive et contribuera ainsi à la croissance, à la création d'emplois et facilitera la promotion de la mobilité sociale en offrant d'authentiques opportunités aux individus et aux groupes de mettre à profit leurs talents et leurs capacités.

Dans ce contexte, nous prendrons les mesures suivantes :

1. La généralisation du outsourcing dans les supply chains afin de multiplier les opportunités d'affaires pour le plus grand nombre sous l'Enterprise Empowerment Scheme.
2. L'introduction de mesures d'empowerment pour permettre aux PME et aux nouveaux entrepreneurs de participer à des activités économiques actuellement liées à des situations de monopole ou de cartel – unbundling, outsourcing, intégration des PME et des nouveaux entrepreneurs dans des activités en amont et en aval des activités principales [core activities] dans les situations susmentionnées.
3. L'institutionnalisation et la mise en opération d'un SME Certificate adéquat pour renforcer la capacité d'accès des PME aux ressources : des facilités d'emprunt avec des conditions flexibles [surtout en termes de part de financement par fonds propres, d'intérêt et de garantie].

4. L'établissement d'un Pro-Enterprise Panel [PEP] afin de revoir les instruments de réglementation des entreprises et d'enlever les contraintes bureaucratiques auxquelles sont confrontées les PME.
5. La création d'un SME Consulting Services, un organisme spécialisé composé de comptables, d'économistes et de juristes pour la préparation de Business Plans des petites et moyennes entreprises pour leur faciliter l'accès aux instruments de financement.
6. La mise sur pied par des projets de Public Private Partnership de zones spéciales pourvues de facilités logistiques à l'intention des petites et moyennes entreprises sur la base de location-vente.
7. La rationalisation du cadre de support institutionnel pour les entrepreneurs. La DBM, le SMIDO et les Fund Management Companies établiront de manière conjointe une unité spécialisée afin de fournir aux PME le support nécessaire pour déterminer la faisabilité et faire le suivi des projets, éventuellement en collaboration avec des spécialistes du secteur privé.
8. La facilitation de l'accès au financement pour les détenteurs de SME Certificates par l'établissement de l'Empowerment Fund, d'equity funds par la Banque de Développement, destinés à mettre à la disposition des détenteurs de SME Certificates des moyens de financement, le support technique et le mentoring à travers le SME Consulting Services.

• 3.2.4 ASSURER LA MERITOCRATIE DANS L'EMPLOI

Un des grands objectifs stratégiques de notre programme de généralisation de la justice sociale est d'assurer l'équité dans le recrutement, l'emploi et le développement de carrière. La promotion de l'équité dans l'emploi est pour nous non seulement une initiative d'ordre éthique, mais aussi un instrument pour rehausser l'efficacité: les inégalités mènent à l'inefficacité.

Pour ouvrir les opportunités d'accès équitable à l'emploi et au développement de carrière au plus grand nombre, nous prendrons les mesures suivantes:

1. Nous poserons les bases législatives et de capacité nécessaires pour assurer l'équité dans le recrutement, la promotion et le développement de carrière dans les secteurs public et privé par l'adoption et la mise en oeuvre d'un Equal Opportunities Act.
2. Nous réviserons les opérations de la Public Service Commission, de la Local Government Service Commission et de tous les autres organismes de recrutement dans le secteur public afin d'atteindre une situation de justice et d'équité et qui soit perçue comme telle.
3. Un représentant syndical siègera en permanence sur la Public Service Commission, sur la Local Government Service Commission et sur tous les autres organismes de recrutement dans le secteur public pour veiller à la transparence des opérations de recrutement.
4. Nous établirons une Employment Equity Commission et donnerons des pouvoirs étendus à cette importante institution publique afin qu'elle s'assure de l'équité dans le recrutement, l'emploi et le développement de carrière autant dans le secteur privé que dans le secteur public, en agissant entre autres comme une instance d'appel contre les discriminations et autres pratiques abusives.
5. Nous initierons et encouragerons l'adoption de chartes de responsabilité [corporate responsibility charters] par les grandes entreprises et le secteur public pour une stratégie intégrée de développement de ressources humaines afin d'assurer la diversité dans l'emploi et le management.
6. Nous assurerons, par un mix de législation, de négociation et de trade-off l'établissement de structures et de créneaux de formation et de capacity building pour le développement de nouveaux managers et professionnels.

• 3.3 UN CADRE INSTITUTIONNEL APTE A UNE ECONOMIE MODERNE

De profondes réformes institutionnelles sont nécessaires afin d'atteindre une compétitivité internationale optimale. Ces réformes comprendront les mesures suivantes :

1. Redéfinir le rôle de l'Etat et de la fonction publique afin que les pouvoirs publics soient plus business friendly.
2. Un audit complet de l'ensemble du cadre régulateur ainsi que de la qualité de ce cadre régulateur et de son impact sur le développement de l'entrepreneuriat.
3. L'introduction d'un système national favorisant le flexi-time pour pallier en partie aux problèmes de congestion routière et maximiser ainsi le temps de travail effectif.
4. La mise en place de l'encadrement nécessaire pour assurer l'égalité des chances et une culture de méritocratie
5. La mise sur pied d'une Competition Commission avec tous les pouvoirs nécessaires et gérée par une équipe d'économistes et d'experts légaux.
6. La mise sur pied d'une Chambre de Métiers [Chambre de PME]: ossature financée par les pouvoirs publics, avec 3-4 divisions (artisanat, petit commerce, services, production), capables d'interagir avec les autorités en parallèle et au même titre que les Chambres existantes.
7. L'établissement d'un Office of Fair Trade & Consumer Protection pour promouvoir un environnement et des pratiques commerciales saines et au bénéfice des consommateurs et de la population. Ses principaux rôles seront d'agir comme un chien de garde des pratiques et des marges commerciales, d'établir des normes et des guidelines avec pouvoir de sanctions, de gérer des plaintes, de superviser les pratiques publicitaires/les « soldes »/les foires, de jouer un rôle éducatif auprès du public et de conseiller les autorités sur le cadre législatif et régulateur adéquat.

• 3.3.1 LES FINANCES PUBLIQUES

Afin d'assainir les finances publiques nous prendrons les mesures suivantes après avoir établi un état des lieux des finances de l'Etat

- Réduction du nombre de ministres de 24 à 19 et réduction du nombre de PPS de 10 à 5.
- réduire le train de vie de l'Etat et surtout réduire le gaspillage.
- la mise sur pied d'un mécanisme chargé d'assurer le suivi des recommandations du Directeur de l'Audit afin d'obtenir un meilleur value for money.
- un système plus efficace dans la collecte des revenus de l'Etat.
- des projets d'infrastructure délégués au secteur privé dans le cadre d'un partenariat public-privé ce qui fera des B.O.T un important levier de développement.
- révision des lacunes juridiques et administratives qui conduisent à l'inefficacité et à des coûts élevés.

• 3.3.2 LA ZONE FRANCHE - REMISE A FLOT

(A) Constat

Le passage du gouvernement sortant au pouvoir a vu la zone franche et plus particulièrement l'industrie du textile et de l'habillement passer par sa plus grave crise depuis son lancement au point où même le gouvernement reconnaît que la situation frôle la catastrophe. Cela ne surprend pas car ce secteur lancé dans les années 70 par Sir Seewoosagur Ramgoolam et Sir

Gaetan Duval, porteur d'emplois et de prospérité pour un bon nombre de citoyens fut décrié par le MMM qui l'avait qualifié de zone souffrants.

Pendant les quatre dernières années, le secteur a connu une véritable contraction avec environ 90 entreprises fermant leurs portes entraînant une perte de plus de 25,000 emplois. Même s'il y a des facteurs externes qui entrent en jeu, il est surtout vrai que la situation est devenue beaucoup plus difficile suite à la négligence du gouvernement sortant et à ses tergiversations concernant les mesures à prendre pour sauver l'emploi dans ce secteur. Ainsi le pays ne peut capitaliser sur les bienfaits de l'AGOA, à l'adoption de laquelle le Dr Navin Ramgoolam avait beaucoup contribué et qui fut critiqué à l'époque par l'opposition MMM, en raison de l'indécision du gouvernement MMM-MSM sur la question d'exemption concernant le third country fabric dans le cadre de l'AGOA occasionnant ainsi le départ prématuré d'un certain nombre de grosses entreprises.

(b) Notre ambition

L'Alliance Sociale est convaincue que la Zone Franche qui a dans les années 70 permis le décollage économique du pays et le transfert du know-how et qui a au cours des trois dernières décennies contribué à l'amélioration du niveau de vie de plusieurs familles mauriciennes, devra être une des priorités de l'action gouvernementale afin que ce secteur puisse prendre un nouveau départ.

Notre gouvernement adoptera une stratégie visant à repositionner Maurice dans la filière mondiale de la production textile et habillement. D'un producteur bénéficiant de préférences d'accès aux marchés et de la disponibilité de la main-d'oeuvre nous passerons à un stade supérieur de production compétitive dans des segments de marché à plus grande valeur ajoutée. La stratégie de marketing devra être axée sur des marchés de niche en capitalisant sur l'expérience acquise pendant ces 30 dernières années tout en faisant un bond qualitatif.

(c) Nos grandes mesures

Au vu de ce qui précède, notre gouvernement proposera les mesures suivantes:

1. La mise sur pied d'un fonds de modernisation de l'industrie par le truchement d'un financement d'une institution régionale ou multilatérale afin d'aider les entreprises à moderniser leurs outils et leurs méthodes de production ainsi que pour la modernisation des infrastructures et le renforcement des capacités autour de l'industrie.
2. Le transfert de technologie de pointe vers l'industrie du textile et de l'habillement (T&H). L'accent sera mis sur l'utilisation d'outils informatiques dans la production aussi bien que dans la logistique, sachant que la réactivité (la capacité de répondre rapidement aux demandes des clients) est un facteur clé de succès dans ce secteur.
3. La mise sur pied, avec l'assistance d'un comité d'experts incluant des firmes étrangères de renommée internationale, afin de créer une image de marque (brand) pour les produits mauriciens dans leur ensemble et les produits T&H en particulier.
4. La mise en place d'une collaboration soutenue avec des pays amis afin de bénéficier de leur expérience et de leur savoir-faire dans le processus de modernisation de l'industrie du T&H.
5. La création d'un Design and Fashion Institute qui sera chargé de répertorier, de stimuler et de soutenir la créativité mauricienne découlant de la symbiose de notre patrimoine de diversité de culture.
6. L'encouragement à la collaboration entreprise et la spécialisation pointue en soutenant par un cadre légal approprié, le "clustering".

7. L'accélération du processus d'intégration verticale dans le secteur textile par la promotion de l'investissement dans des usines de filature et de fabrication de tissus pour améliorer notre compétitivité et nous positionner comme un fournisseur régional.
8. Renégocier l'Africa Growth and Opportunity Act afin de bénéficier au maximum du privilège de Third Country Fabric.
9. La diversification du secteur zone franche afin d'y ajouter d'autres métiers et marchés.

• 3.3.3 L'agriculture - Repenser l'agriculture et donner un nouveau souffle

(a) Constat

Le secteur agricole n'a connu sous le gouvernement sortant ni la diversification ni l'expansion nécessaires au vu de notre potentiel dans ce domaine et des développements intervenus sur le plan mondial par rapport au sucre. Le gouvernement sortant se flatte d'avoir aidé les établissements sucriers à dégraisser leur personnel mais n'a pas su ou n'a pas voulu donner aux petits planteurs les moyens de repenser l'agriculture et créer davantage d'emplois dans ce secteur.

Le secteur sucrier en particulier est confronté à des défis sans précédent, le dernier en date étant la menace réelle de la réduction cumulée de 43% d'ici 2008 du prix d'achat de sucre des producteurs ACP par l'Union Européenne. Face à la crise qui s'annonce extrêmement douloureuse, le gouvernement sortant n'a pas su protéger nos acquis avec un échec lamentable de la diplomatie. Pour faire face à la contraction de l'industrie, le gouvernement n'a fait qu'encourager la spéculation foncière, un programme de VRS discriminatoire et injuste qui a rendu plus de 12500 travailleurs inactifs ainsi qu'un plan énergétique qui ne favorise que certains.

(b) Notre ambition

Notre ambition est de permettre à un pays qui a été construit autour de l'agriculture de redevenir un pays où un secteur agricole tourné vers l'avenir constitue un pôle de croissance économique et social qui permet à l'ensemble de la population mauricienne d'en tirer des bénéfices.

Grâce à notre politique de réforme fondamentale visant à libérer les terres et de promouvoir l'accès à la terre, nous mettrons à la disposition des mauriciens des terres agricoles qui pourront être exploitées dans le cadre d'un programme de revalorisation de l'agriculture qui comprendra également la formation, l'encadrement technique ainsi que les conseils en marketing. Nous voulons que l'agriculture soit dans les années à venir, créatrice d'emplois, d'opportunités pour les jeunes entrepreneurs et les coopératives.

En ce qui concerne le sucre, les 3 axes principaux de notre action pour la protection de l'industrie. Premièrement, renforcer l'efficacité de notre diplomatie économique pour obtenir les meilleures conditions au niveau du commerce mondial ; ensuite, réduire de manière significative les coûts de production de notre sucre afin de pouvoir faire face à nos concurrents sur le marché européen ; et finalement, faire un usage optimal de toutes les opportunités d'accroître la valeur ajoutée dans ce secteur.

(c) Nos grandes mesures

Au vu de ce qui précède, notre gouvernement proposera les grandes mesures suivantes:

1. Créer dès notre première année au gouvernement les premiers d'une dizaine de MODEL FARMS que nous comptons créer à travers le pays pour que les jeunes puissent s'initier à l'agriculture.

Nous donnerons l'occasion à nos jeunes de découvrir ou de redécouvrir l'intérêt de l'agriculture à l'école, dans les instituts de formation et à travers des stages pratiques dans des model farms. Nous demanderons aux institutions tertiaires et à l'IVTB de mettre sur pied des programmes de formation qui permettront aux jeunes qui souhaitent s'adonner à l'agriculture d'obtenir la formation adéquate.

2. Mettre sur pied un Agricultural Export Promotion Board qui accompagnera les agriculteurs dans la recherche des marchés, les techniques de packaging et tout ce qui va avec une production agricole pour l'export.
3. Mise sur pied d'un Central Marketing Management Information Unit pour fournir des informations aux planteurs sur le plan économique et celui du marketing.
4. Introduire des technologies de pointe dans le secteur non-sucre pour tous les opérateurs, avec une attention particulière pour les petits opérateurs. Mise en place en particulier d'un mécanisme de soutien aux planteurs afin d'accroître la productivité et la qualité.
5. Revoir et renforcer notre capacité de Recherche et de Développement dans le secteur agricole dans son intégralité et restructuration des organismes de recherche existants.
6. Favoriser l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits par une attention particulière accordée au développement de la biotechnologie et de la culture hydroponique.
7. Encourager la culture et le traitement industriel de plantes pour les industries pharmaceutiques, culinaires et cosmétiques.
8. Introduire de nouveaux schémas pour aider à la mise en place de pépinières pour la production de fleurs et de fruits.
9. Restructurer le Planters Welfare Fund pour les agriculteurs, y compris les planteurs de légumes en vue de les aider en cas de calamité naturelle.
10. Mettre en place des marchés de vente à l'encan dans les régions pour que les agriculteurs puissent vendre leurs produits directement.
11. Etablir à travers le BOT un village laitier avec pour objectif de produire le lait frais localement. Ce projet, générateur d'emplois, inclura aussi une unité centrale de gestion, de fourniture des intrants et de vente/transformation des produits.
12. Faire de la coopération régionale une partie intégrante de notre stratégie de diversification et expansion de notre base agro-industrielle
13. Optimiser le potentiel agricole de Rodrigues

En ce qui concerne le secteur de la canne :

1. Considérablement renforcer notre action diplomatique auprès de l'UE et de l'OMC afin de négocier avec ces deux institutions les meilleurs termes possibles et nous assurer que les intérêts de Maurice soient adéquatement protégés et en particulier, que les baisses de prix d'achat de notre sucre par l'UE soient compensées comme demandé par les pays ACP .
2. Tout mettre en œuvre pour opérer une diversification rapide de l'industrie sucrière en une industrie efficiente de la canne tournée vers la production du sucre et de sous-produits à forte valeur ajoutée et de l'énergie qui cadre avec nos besoins énergétiques . Le Sugar Cane Policy Unit cordonnera la réflexion et les études nécessaires.
3. Etablir un mécanisme de consultation impliquant toutes les parties concernées dans le secteur de la canne afin d'introduire un processus de démocratisation central à la réforme du secteur qui débouchera sur une plus grande participation de la communauté des planteurs et des travailleurs dans la production d'énergie et dans l'usinage. Ce processus facilitera aussi l'acquisition et la vente de terres par les petits planteurs.
4. Accroître la valeur ajoutée du secteur par une utilisation optimale de la bagasse, de la mélasse et une plus grande production de sucres spéciaux.
5. Investir Rs 2 milliards sur les 5 prochaines années dans des projets d'épierreage et d'irrigation qui aidera considérablement les petits planteurs.

6. Un nouveau Land Swapping Scheme sera mis en place pour faciliter le financement de la la modernisation de l'industrie et le regroupement des petits planteurs.
7. En ce qui concerne l'exemption de la Land Conversion Tax pour la conversion d'une partie des terres des petits palnteurs qui ont moins de 10 arpents à des fins de developpement, le plafond sera rehaussé.
8. Les organismes financés du sugar cess seront revus afin qu'ils puissent répondre davantage aux besoins de l' industrie et de tous les stakeholders .
9. La STC commercialisera les fertilisants, pesticides et herbicides.

• 3.3.4 LE TOURISME - INSUFFLER UN NOUVEAU DYNAMISME AU SECTEUR ET LE FAIRE FLEURIR POUR TOUS

(a) Constat

Malgré les effets d'annonce faits pendant les quatre dernières années, la politique du tourisme du gouvernement sortant a été un échec vu que notre industrie touristique n'a pas eu les moyens de s'épanouir suffisamment pour jouer pleinement son rôle dans l'économie et pour le bien de l'ensemble de la population. Que ce soit au niveau du nombre d'arrivées des touristes, du revenu généré, de l'accès aérien, la construction d'hôtels, promotion de notre destination ou de l'ouverture de l'industrie à l'ensemble de la population, le gouvernement sortant n'a pas su adopter une politique cohérente pour cette industrie en raison de l'absence d'un véritable leadership et d'une vision sérieuse.

En plus, le climat social malsain et l'insécurité grandissante sous le régime sortant, avec un nombre de plus en plus élevé d'agressions contre les touristes représentent une menace sérieuse à notre tourisme. L'industrie ne peut se permettre la publicité négative à travers la presse internationale allant même jusqu'à des 'notices' formels des autorités des pays où se trouvent nos principaux marchés.

(b) Notre approche

Nous sommes convaincus que le développement de notre industrie du tourisme peut être accéléré de manière plus significative à travers une politique cohérente adoptée après consultations avec tous les stakeholders. Notre gouvernement s'efforcera non seulement de créer les conditions nécessaires pour une croissance soutenue dans ce secteur, mais aussi d'imprimer une restructuration de l'industrie afin que les retombées du tourisme puissent bénéficier à un plus grand nombre de nos compatriotes.

Il est clair qu'un tourisme durable à Maurice doit forcément être basé sur le concept de développement durable, une grande mesure d'équité pour la population et une approche éthique qui favoriserait une compétition saine entre les opérateurs qui sont parties prenantes dans cette industrie.

(c) Nos grandes mesures

Au vu de ce qui précède, notre gouvernement propose de prendre les mesures suivantes:

1. La révision de la politique d'accès aérien [air access policy] afin d'ouvrir nos cieux, de manière rationnelle et profitable pour nous, à de nouveaux opérateurs et de nouveaux visiteurs.
2. L'adoption d'une loi-cadre appropriée pour le tourisme .
3. La réactualisation d'un plan directeur pour le développement du tourisme pour la période 2005-2025 pour Maurice et Rodrigues.

4. Le développement du tourisme intérieur, des centres de loisir et une meilleure organisation des colonies de vacances. Nous établirons un répertoire des lieux à exploiter et procéderons à un meilleur aménagement de ces lieux.
5. L'enrichissement du produit touristique mauricien par l'élargissement de l'offre au-delà du traditionnel Sun-Sea-Sand.
6. La conception et la réalisation d'infrastructures adéquates pour le développement et la véritable mise en place du projet Duty Free et l'encouragement à l'acquisition du savoir-faire nécessaire pour les opérateurs et leur personnel.
7. L'augmentation de la capacité d'accueil de l'école hôtelière et la création de nouvelles filières dans le tourisme.

Une industrie touristique mauricienne devrait aussi permettre l'émergence de PME dans le secteur, de telle sorte que la plus grande partie possible de la population puisse participer dans l'hôtellerie et dans les activités de support en amont et en aval. Ainsi, nous favoriserons la participation des PME à des activités autres que les core hotel activities. En plus d'une facilitation pour permettre à des PME de développer un type d'accueil à leur mesure, des réformes seront introduites dans le secteur du tourisme et les sous-secteurs. Ces mesures comprendront :-

- Les allocations de State Land, qui seront revues, avec la prise en compte de conditions d'empowerment et d'efficience.
- La sous-traitance et la fourniture de services et des biens
- Les activités de réceptif
- Les structures de l'actionnariat dans les sociétés engagées dans le tourisme
- Le recrutement du personnel (incluant Senior et Middle Management) sur la base du mérite et dans la transparence.
- La mise en place d'un système équitable dans l'organisation et l'octroi des permis pour le transport dans le secteur hôtelier

• 3.3.5 TECHNOLOGIE INFORMATIQUE ET COMMUNICATIONS (TIC) : REPOSITIONNER MAURICE

(a) Constat

Malgré les initiatives prises par le gouvernement travailliste pour jeter les jalons de cette industrie(avec, notamment, la création d'un ministère de l'informatique et des télécommunications en juillet 1997, le cadre légal, les infrastructures comme le câble sous-marin fibre optique SAFE, la vulgarisation, la formation, la création de l'Université de Technologie, la signature du protocole d'accord avec le gouvernement indien le 11 mars 2000 et plusieurs projets informatiques au sein du service civil), le gouvernement sortant a, par un manque de vision et de leadership, gaspillé les ressources en établissant des priorités en fonction de son agenda politique, privilégiant ainsi l'investissement dans le foncier plutôt que l'infrastructure nécessaire au développement de l'ICT. Les mesures prises par le gouvernement sortant n'ont guère donné les résultats promis en termes de formation et de création d'emplois. Par ailleurs, notre pays a reculé dans le classement du World Economic Forum sur les TIC par rapport à 1998. Le gouvernement sortant a confondu le projet 'cybercity' avec le projet immobilier

(b) Notre approche

Il n'est pas trop tard pour Maurice de saisir les opportunités visant à faire des entreprises liées au TIC un véritable cinquième pilier de l'économie. Pour cela il faut à la fois une vision stratégique, claire et offensive, de solides partenariats internationaux et une cohérence des politiques incitatives et de leur mise en œuvre.

Notre gouvernement mettra en place une démarche stratégique à travers la mise en place d'une Cellule de Pilotage Stratégique regroupant entre autres la Diplomatie Economique, le Développement Economique, le Ministère concerné par l'ICT, le BOI et l'ICTA, pour élaborer dans les plus brefs délais une véritable stratégie offensive de développement du secteur axée sur :

- le world class training dans les technologies de l'information et de la communication
- les partenariats stratégiques avec divers alliés et pays amis en particulier l'Inde, les pays de UE et le Moyen-Orient (en s'inspirant des partenariats de pays à pays utilisés par l'Inde, par exemple)
- les perspectives de synergie et d'attraction pour les "major & global players" en voie de délocalisation
- les structures et les moyens les plus efficaces d'une campagne de diplomatie, de « branding » et de marketing ciblé pour atteindre les objectifs visés
- les créneaux porteurs prioritaires et les mesures incitatives favorisant l'éclosion d'une masse critique d'investisseurs, d'employeurs et d'employés à court terme
- les politiques et les mesures incitatives, d'accompagnement et de soutien de ces industries émergentes afin d'en faire un moteur de développement et de l'emploi productif
- le développement de la société de l'information comme une priorité afin de réduire la fracture numérique,
- l'utilisation des technologies nouvelles afin de retrouver notre avantage compétitif,
- faire du e-government, e-banking, e-commerce, des processus naturels, et
- jouer à fond la carte multi-médias.

(c) Nos grandes mesures

Au vu de ce qui précède, notre gouvernement se propose de prendre les mesures suivantes:

1. la vulgarisation de la culture informatique,
2. la dotation des moyens, càd réseaux de PC, enseignants formés, curriculum et l'utilisation des TIC, dans l'enseignement tout en donnant l'accès gratuit à l'internet dans tous nos établissements scolaires, institutions éducationnelles, bibliothèques et centres communautaires,
3. Travailler vers une réduction conséquente des prix d'accès et de connectivité à l'Internet haut débit
4. Mettre à la disposition des entreprises hors BPML un portail et l'accès à l'international
5. Rationaliser et mettre sur pied une structure efficace d'incubateurs, un mécanisme et un fonds d'aide aux Start-ups et aux industries ICT
6. Faire de Maurice un centre d'excellence et 'hub' de la formation
7. Développer un Plan d'Action pour intégrer la formation informatique dans les écoles et collèges de l'île à double titre (a) outil de soutien et d'appui pédagogique aux autres matières (b) matière d'études propre avec ses différentes composantes. La formation répondra aux attentes de l'industrie en favorisant le dialogue et le partenariat secteur de formation et l'industrie,
8. l'exploitation du commerce électronique créant de nouvelles opportunités,
9. Promouvoir la sécurité informatique, avec accent sur la confidentialité en ligne et de la protection de la vie privée et des mesures contre le 'spamming'. Notre succès dans le secteur Business Process Outsourcing (BPO) dépend aussi de la sécurité informatique et des données (Data Protection) et les normes de sécurité seront alignées sur celles de l'Union Européenne et du PIPEDAT de l'Amérique du Nord.
10. Identifier les différents mécanismes de soutien et d'implémentation de l'informatique en milieu étudiantin, entre autres :
 - Etendre et garantir l'accès universel et gratuit à l'informatique dans toutes les écoles

- Grant-in Aid des autorités
 - Le fund raising & sponsorship par les PTA
 - Concessionary Loan Scheme pour les Ecoles
 - Subventions pour l'accès haut débit
 - Explorer l'opportunité des "operating systems" libres
 - Optimisation des infrastructures hors périodes scolaires
11. Assurer la formation adéquate en nombre et qualité des formateurs
 12. Mettre sur pied une école spécialisée de niveau international pour la formation des programmeurs permettant ainsi de faire de Maurice un centre régional pour le développement des logiciels.
 13. Encourager l'investissement par les Venture Capital et les Equity Funds dans les industries ICT locales
 14. Encourager nos expatriés à rentrer au pays, et d'autre part à prévenir l'exode des cadres afin de pallier au manque ressources humaines.
 15. Réactualiser les règlements sur les horaires de travail dans un secteur opérant 24 heures x 7 jours en prenant en considération que ce secteur travaille sur des fuseaux horaires différents, même durant les jours fériés et pendant les cyclones et permettre à nos jeunes de s'adapter à une nouvelle culture de travail.
 16. Revoir et dresser un bilan objectif du partenariat MT/FT afin d'entamer toute redéfinition en ligne avec la promotion de la stratégie informatique
 17. Exploiter le 'Business Process Virtualization' (BPV) à l'avenir- prendre avantage de l'infrastructure de communication moderne et l'outil informatique pour développer davantage le télétravail qui sera aussi bénéfique aux employeurs qu'aux employés et permettra un gain en temps et en productivité. Nous établirons le cadre légal et les opportunités nécessaires pour encourager le travail à domicile.
 18. Mieux cibler le rôle et les attributions des organismes suivants :
 - l'ICTA dans son rôle de régulateur indépendant
 - la NCB et mettre sur pied un « one-stop shop » de conseil, d'assistance et de soutien continu aux start-ups et industries informatiques
 - Le National Proficiency Programme
 19. Accélérer l'établissement du « e-government »
 - Poursuivant le processus déjà en place en alignant objectifs, plans, moyens et ressources
 - Redéfinissant les rôles et attributions du CIB et du CISB
 - S'assurant du soutien et de la participation des Service Civil à travers la formation et la sensibilisation
 - Introduisant le E-Government de manière prioritaire dans:
 - La santé
 - La sécurité sociale
 - L'éducation
 - L'emploi et le National Pensions Fund
 - Les impôts et la Revenue Authority
 20. Dégager un plan d'action pour rendre plus accessible pour tous l'informatique, les ordinateurs et l'accès Internet de haut débit à travers un schéma des soft loans et tax credits appropriés.
 21. Favoriser l'émergence et l'utilisation des technologies nouvelles (eg Wireless Technology) pour les gains de productivité.
 22. Encourager la mise sur pied et le développement des Clubs d'utilisateurs.
 23. Introduire la télévision numérique et interactive.
 24. Donner un nouveau souffle à Mauritius Telecom comme un regional player. Mauritius Telecom avait commencé à investir sur le continent africain, notamment dans les pays de la SADC d'où le choix d'un partenaire stratégique pour l'aider à consolider et étendre ses assises. Le rôle de MT dans la région a été complètement occulté après la vente de 40% d'actions à France Telecom. Notre gouvernement va re-examiner les paramètres de ce partenariat afin de redynamiser les investissements en Afrique.

25. Mettre à la disposition des employés de MT 1% d'actions de leur entreprise, comme promis en 2000.

• 3.3.6 LES RESSOURCES MARINES/LA PÊCHE - UN NOUVEAU PILIER DE L'ÉCONOMIE

(a) Constat

Notre pays dispose d'environ 2 millions de kilomètres carrés de mer et de ressources marines que nous exploitons à peine. Le Droit International de la Mer étend notre Zone Economique Exclusive [ZEE] à 325 kilomètres de nos côtes et au-delà, la mer et les fonds marins et les ressources qui s'y trouvent sont l'héritage commun de l'humanité. De l'aveu même du gouvernement sortant, les mesures prises pour ce secteur ont été inadéquates. De même le gouvernement sortant a favorisé les groupes traditionnels au lieu de saisir l'occasion d'ouvrir ce secteur à l'ensemble de la population.

L'existence de ces vastes ressources marines (poissons, algues et autres créatures) dans notre ZEE nous offre de larges possibilités de développer une véritable industrie des ressources marines qui soit durable et profitable. Des pays comme les Seychelles et la Tanzanie ont fait de l'industrie thonnière et des fermes d'algues des secteurs importants de l'économie.

(b) Notre approche

Nous devons faire de la pêche en haute mer et de l'exploitation industrielle des ressources marines un pilier important de notre économie au bénéfice de l'ensemble de la population. Ceci contribuera de manière substantielle à la création d'emplois, au développement humain, à la stabilité sociale et à une croissance économique durable.

(c) Nos grandes mesures

Notre politique en développement de la pêche et des ressources marines consistera à:

1. Donner des incitations nécessaires pour faciliter l'acquisition des bateaux de pêche en haute mer et le développement d'une industrie de construction de bateaux de pêche côtière de petit tonnage.
2. La mise sur pied d'un régime financier, fiscal et institutionnel ainsi que d'incitations pour encourager les entrepreneurs à développer les ressources marines.
3. Le développement d'une industrie d'équipement pour la pêche, ce qui représente un potentiel certain d'exportation vers des marchés régionaux et internationaux.
4. La coopération avec des pays tiers en vue des joint ventures et d'accélérer l'acquisition de savoir-faire en matière d'industrie de la mer .
5. L'introduction dans le cursus éducatif de nouveaux cours mettant en exergue la valeur des ressources marines qui nous entourent et les moyens de les développer, avec la collaboration de l'Université de Maurice, de l'Université de Technologie et d'autres centres de formation.
6. La mise en place d'un programme de formation pour initier les pêcheurs aux nouvelles technologies de pêche, à la pêche hors du lagon et au respect du patrimoine écologique marin et sous-marin.
7. L'utilisation du Albion Fisheries Research Centre pour l'assistance aux PME pour mettre sur pied des fermes marines.
8. La poursuite vigoureuse du programme de faire de Maurice une plateforme pour les industries halieutiques et la promotion d'industries de traitement et de conditionnement du poisson.
9. Le développement des aides pour les pêcheurs qui s'inscrivent aux programmes de formation susmentionnés.

• **3.3.7 LES INDUSTRIES DE SERVICES
LES NOUVEAUX POLES**

Les efforts de diversification de l'économie seront poursuivis, afin d'augmenter les possibilités de croissance dans tous les secteurs, accroissant ainsi la capacité de créer plus d'emplois. Pour atteindre cet objectif, nous comptons:

1. Explorer les possibilités d'établir l'éducation comme un secteur économique d'avenir par le développement d'écoles privées internationales (visant surtout une clientèle régionale) et en attirant à Maurice des universités étrangères et des étudiants étrangers.
2. Redynamiser le secteur offshore par de nouvelles impulsions marketing dans les grands marchés internationaux eu égard aux conventions internationales sur la prévention du blanchiment d'argent et en proposant une refonte totale de l'encadrement législatif du secteur offshore avec une approche nouvelle quant à la régulation des activités offshore.
3. Encourager le développement des activités du Port Franc en renforçant les axes de coopération Asie-Maurice-Afrique.

CHAPITRE 4

RÉALISER NOTRE POTENTIEL

• 4.1.1 PREPARER L'AVENIR PAR L'EDUCATION ET LA FORMATION

Notre Gouvernement engagera la véritable réforme de l'éducation.

Notre ambition est de pouvoir donner un world class education à nos jeunes.

La réforme du système d'accès aux collèges n'est pas la réforme de l'éducation.

Le gouvernement sortant en a fait son cheval de bataille et se flatte d'avoir réformé l'éducation alors que le contenu et les objectifs n'ont été ni revus ni corrigés.

Quelle éducation pour demain sera la préoccupation de notre gouvernement. Nous nous assurerons qu'il y ait suffisamment d'écoles de bon niveau qui soient accessibles au plus grand nombre pour obtenir cette éducation de qualité et orientée vers les nouveaux besoins dans le monde de la globalisation.

Nous inviterons la population à participer à la plus grande réforme de l'éducation jamais entreprise à Maurice.

Le but de la réforme sera d'équiper nos jeunes à être compétitifs au plan mondial, employable dans les nouveaux secteurs à Maurice et développer le sens d'entreprise. Cette réforme accordera une place plus importante aux sciences et à la technologie.

Notre projet c'est de voir notre pays se tourner vers le secteur des services mais également être en mesure de participer dans la recherche et le développement scientifique et de développer une agriculture de pointe. Il nous faut donc revoir de fond en comble le contenu de l'enseignement propose dans nos écoles.

• 4.1.2 Les défis de l'avenir

L'éducation publique, jusqu'ici empêtrée dans des controverses, doit relever des défis multiples :

- (i) retrouver la sérénité d'un traitement paritaire
- (ii) fournir des opportunités éducatives d'excellence pour tous et à tous les niveaux
- (iii) répondre aux besoins du pays face aux nouveaux défis de la mondialisation et
- (iv) adapter en permanence le contenu, les méthodes et l'environnement pédagogiques.

L'étendue des difficultés, malgré les 6 milliards de budget courant en 2004, est illustrée par ces quelques chiffres.

Le gâchis : Des 30,000 enfants au CPE environ 11,000 étudiants complètent leur Higher School Certificate, seulement 2,000 d'entre eux auront l'opportunité de s'inscrire pour des études tertiaires à Maurice.

Le désordre : 3,000 autres vont se retrouver dans des Instituts techniques avec des formations et des diplômes de niveaux très variables, tombant sous des juridictions différentes.

Par ailleurs, l'étendue du mandat de l'Education, allant du pré-primaire au tertiaire en passant par des collèges techniques et autres instituts, n'est propice ni à la clarté des missions, ni à la focalisation des compétences, encore moins à une gestion saine et rigoureuse des fonds publics importants y affectés. Quant à la formation professionnelle, abandonnée depuis cinq ans, elle doit retrouver une cohérence stratégique pour la poursuite de notre développement.

Il nous faut remettre notre système d'éducation publique et de formation professionnelle sur les rails et leur faire franchir un nouveau palier dans l'histoire du pays.

n 4.1.3 NOS OBJECTIFS CLES

Égalité des chances en éducation et par l'éducation a été au coeur de la révolution que les gouvernements travaillistes ont apporté à la société mauricienne durant la deuxième moitié du 20eme siècle. Notre gouvernement donnera à l'éducation dans sa globalité l'importance qu'elle merite et ne saurait se contenter de tout focaliser sur l'accès au secondaire comme cela a été le cas sous le gouvernement sortant, en poursuivant les objectifs suivants :

- Assurer que l'éducation et la formation soit orientées vers les nouveaux besoins du monde de la globalisation et du marché du travail.
- Faire passer la capacité d'accueil des filières d'Education Tertiaire et Universitaire à plus de 10,000 places, c'est-à-dire, assurer une offre de qualité pour l'ensemble des étudiants terminant leur School Certificate.
- Elargir la palette et rehausser les niveaux, la qualité et la reconnaissance internationale des filières techniques et professionnelles (sous une responsabilité unique)
- Accorder un traitement paritaire à toutes les institutions scolaires et éducatives financées des fonds publics car l'éducation publique doit être au service de tous, sans distinction.
- Revoir la pédagogie et les outils et le ratio élèves/instituteurs dans les cycles primaires et secondaires.
- Revoir et adapter les programmes, les méthodes, les structures et les appoints pédagogiques pour faire reculer l'échec scolaire.
- Développer et mettre en place une politique nationale d'accompagnement et de soutien pour les apprenants en difficulté et les filières préprofessionnelles.
- Développer et mettre en place une politique nationale pour les enfants à besoins spéciaux et les handicapés.
- Améliorer les conditions générales et l'infrastructure tant physique que pédagogique de l'éducation.
- L'élaboration d'une stratégie nationale pour l'alphabétisation.
- Mettre à la disposition des élèves et étudiants des moyens d'accéder aux écoles et institutions tertiaires.

• 4.1.4 NOS GRANDES ORIENTATIONS ET MESURES

A. La réforme des structures

- Le Ministère de l'Education

Les missions de l'Education, les attributions de son Ministère ainsi que les institutions y afférentes se focaliseront sur la période allant du pré-primaire au secondaire (soit jusqu'au Higher School Certificate), incluant les filières pré professionnelles et les écoles spécialisées.

- Le Ministère de l'Education Supérieure, de la Formation Professionnelle & de la Recherche Scientifique

Un nouveau Ministère chapeautera les attributions de l'éducation supérieure, technique et professionnelle ainsi que la recherche scientifique afin de donner un véritable nouveau souffle à ce secteur.

B. L'établissement d'un nouveau pôle d'éducation supérieure et de formation professionnelle

La création de 8-10 Instituts de Formation et d'Education Tertiaire (IFET) délivrant des diplômes équivalents BTS/HND (Bac+2) de niveau international.

Un Comité Directeur, incluant le Ministère, la TEC et des consultants si besoin, sera chargé d'élaborer un Plan Stratégique de mise en place des nouveaux IFETs, incluant les dispositions pour ceux qui continueront la filière actuelle (HSc). Les IFETS intégreront et remplaceront à terme les Technical Schools et autres Instituts tombant sous la responsabilité du Ministère de l'Education ainsi que les Centres de l'IVTB.

Les IFETS auront un impératif double :

- « Employability »: organisation des cours combinant pratiques, visites, échanges et stages afin de constituer une étape privilégiée d'interface entre le monde éducatif et le monde du travail, assurant ainsi des débouchés rapides sur le marché local ou international de jeunes cadres formés et opérationnels ;
- « International Recognition »: s'assurer de la reconnaissance internationale permettant aux futurs diplômés des IFETs qui le souhaitent de compléter en un an (BSc/Licence) ou deux (MSc/Maîtrise) leurs études universitaires à Maurice ou à l'étranger. Au-delà du cadre général de cette reconnaissance internationale, chaque IFET sera encouragée à développer une pro-activité de liens et d'échanges avec des institutions de renom comparables.

Les domaines immédiatement identifiables pour les IFET sont les suivants:

- IFET de l'Hôtellerie et du Tourisme
- IFET des Sciences de Gestion générale, comptable et financière
- IFET des Sciences agricoles, agro-industrielles et environnementales
- IFET des Industries de l'Informatique et de la Communication
- IFET des Sciences de l'Electricité et de l'Electronique industrielles
- IFET du Génie civil et mécanique
- IFET du Commerce et de la logistique
- IFET des Sciences et des technologies

Chaque IFET pourra accueillir entre 800-1,000 SC-passés en première année. En y ajoutant les capacités existantes des structures universitaires actuelles, cela mettra définitivement fin au « rat race », assurera la révolution des 10,000 places au tertiaire, offrira une large variété de formations universitaires localement tout en rapprochant l'éducation du monde professionnel.

C. L'octroi de bourses d'études tertiaires

- A côté des bourses traditionnelles (HSC), l'Etat mettra en place un système de Bourses d'Etudes Nationales pour les IFETs, avec au minimum
 - 50 bourses en sortie d'IFET pour ceux qui souhaitent compléter un BSc/MSc aux Universités de Maurice ou de Technologie
 - 20 bourses pour des études de MSc à l'étranger.
- Les autorités locales, les Welfare Funds et le privé seront encouragés à faire de même.

D. la formation continue et professionnelle

La structure et les ressources des IFETs seront utilisées pour offrir en parallèle (en hors-temps : après-midi, week-ends, périodes de stages et de vacances scolaires, etc) la formation professionnelle et continue pour l'industrie et des services.

Ces stages d'initiation ou de perfectionnement prendront le relais des formations dispensées par les divers centres de l'IVTB. Ces IFETS offriront la possibilité d'une gamme de formations plus vaste et plus étoffée.

E. LA REFORME DES UNIVERSITES

- Les missions des Universités existantes seront réactualisées en vue de ces évolutions.

- L'orientation sera planifiée vers une offre de plus haut niveau, essentiellement des « graduate » et « post-graduate studies » en les positionnant véritablement comme des centres de formation tertiaire avancée, de recherche et de « consultancy ».
- Les missions et les structures des organismes de tutelle de la recherche et du développement, seront rationalisées et renforcées.
- L'éducation tertiaire et professionnelle, remaniée autour des pôles IFETS, de l'Open University et des « Graduate Universities », sera appelée à interagir plus étroitement avec les institutions de la région (échanges, stages croisés, networking, etc).
- Une collaboration plus étroite sera établie entre les universités et le secteur privé afin que les ressources soient mises en commun au service du développement national.

F. Mesures générales pour une éducation nouvelle

De manière générale, nous mettrons en route les mesures suivantes :

- La refonte en profondeur du curriculum d'études primaires et secondaires afin de diversifier et mieux adapter le programme d'études à une société en constante évolution et à ses possibilités de développement de carrière professionnelle : Proposer un nouveau cursus scolaire en secondaire avec l'accent sur la science et la technologie ; assurer la formation et les cours de recyclage aux enseignants déjà en poste afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans le cadre de la nouvelle orientation des études au niveau secondaire.
- La modernisation des laboratoires et des équipements dans nos écoles afin de promouvoir un state of the art teaching dans les filières scientifiques et technologiques
- La réintroduction des collèges secondaires Forms I – VI
- L'introduction du transport scolaire gratuit pour tous les élèves et étudiants, en primaire, en secondaire et à l'université
- La mise à disposition gratuitement de livres et outils pédagogiques à tous les élèves du primaire
- La mise en place de plans de financement pour tous les étudiants poursuivant des études post-HSC.
- La mise en place d'un Loan Scheme avec un grant element aux étudiants admis dans des institutions reconnues. Cette facilité sera étendue aux fonctionnaires qui s'inscrivent à des cours de formation.
- L'introduction de schemes de soutien particulier pour les enfants physiquement handicapés.
- La mise en place d'un schéma financé par l'Etat qui permettra à des volontaires et à des enseignants à la retraite d'assurer un suivi pédagogique après les heures de classe à des enfants moins performants.
- Le renforcement de l'éducation par le biais des instruments informatiques [computer-mediated education]
- L'établissement de Regional Health and Education Councils pour coordonner les questions de santé et d'éducation pour le développement approprié des enfants scolarisés.
- L'amélioration du "teacher pupil ratio" en primaire.
- La création de nouveaux lycées professionnels à vocation technologique.
- La refonte du pré-primaire portant sur
 - La création d'un Centre of Early Childhood Development, organisme central d'enregistrement, de contrôle et de supports logistiques et financiers,
 - La formation du personnel,
 - L'amélioration des conditions de service et
 - Une section pré-primaire dans chaque école primaire.

- La révision des missions de l'Education primaire (instruire, socialiser et qualifier) en adaptant les méthodes, les outils et les contenus afin de faire à la fois reculer l'échec scolaire et favoriser l'épanouissement des talents.
- L'amélioration du cadre et l'environnement des écoles ainsi que la formation et les conditions de travail des enseignants
- Au secondaire obligatoire, chaque collège bénéficiera des fonds publics pour assurer la poursuite et l'amélioration de ses activités.
- L'éducation devra également, avec tous les partenaires, dégager un plan d'action pour les apprenants en difficulté scolaire et ceux plus aptes à une éducation préprofessionnelle une politique d'ensemble pour les enfants à besoins spéciaux ou handicapés avec des moyens en conséquence.

• 4.2 MODERNISER NOTRE FONCTION PUBLIQUE

Notre pays a la chance de pouvoir compter parmi les fonctionnaires au service de l'Etat, des mauriciens et des mauriciennes de talent.

Le gouvernement sortant a créé une méfiance dans la fonction publique en raison de son arrogance envers les fonctionnaires, de sa politique de favoritisme et de la politisation à outrance de la machinerie gouvernementale.

4.2.1 Notre Approche

Notre gouvernement mettra tout en oeuvre pour redonner confiance aux fonctionnaires, les encourager, les motiver et les récompenser .

La Méritocratie sera le mot-clé de l'action gouvernementale dans tous les secteurs, y compris la fonction publique.

Notre gouvernement ne poursuivra pas la politique suivie par le gouvernement sortant qui a nommé des étrangers à la tête de plusieurs départements et organismes du secteur public. Cette politique constitue un recul pour le pays et a créé une frustration tout à fait légitime dans la fonction publique.

Nos mesures comprendront :

- La modernisation de la Fonction Publique, entre autres par la formation accrue des fonctionnaires et l'instauration d'un système renforcé pour promouvoir la méritocratie et l'effort.
- Le droit d'appel contre les décisions de la PSC, de la DFSC et du LGSC.
- La mise sur pied d'un Civil Service College qui assurera une formation de pointe allant des stages d'initiation ou de perfectionnement aux post-graduate courses aussi bien aux débutants qu'aux employés existants du secteur public.
- La révision des plans de carrière des fonctionnaires
- L'élaboration d'un Master Plan pour la modernisation des locaux et des moyens ainsi que des aménités dans la fonction publique

• 4.3 PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES DANS LA VIE POLITIQUE ET ECONOMIQUE

En plus des conditions de subordination dans lesquelles les femmes mauriciennes, vivent en général, elles ont subi de plein fouet les revers causés par les fermetures d'usine et les pertes d'emploi subséquentes. Elles ont subi en premier l'impact des hausses successives du coût de la vie alors qu'elles ont encore et toujours du mal à satisfaire leurs aspirations professionnelles dans un cadre plus juste et plus équitable.

Dans la mobilisation pour la justice sociale et l'égalité des chances, et dans le droit fil de notre vision d'une société en mouvement, nous nous attellerons à accorder une attention toute particulière à la cause de la femme mauricienne.

La nation mauricienne a besoin des femmes aux différentes instances démocratiques, dans les instances de prise de décision et aux postes de responsabilités dans le public comme dans le privé. Assurer cette égalité est essentielle au progrès de notre société.

Les grandes orientations et mesures que nous proposons pour atteindre cet objectif sont comme suit:

1. Des recommandations pour l'accroissement de la représentation des femmes dans les corps élus, jusqu'à atteindre au moins 30% à l'Assemblée Nationale à moyen terme.
2. L'introduction d'un véritable Equal Opportunity Act pour assurer la non-discrimination contre les femmes dans le recrutement et le développement de carrière.
3. L'initiation de consultations pour étudier comment intégrer la voix de la femme aux instances de décisions locales, régionales et nationales.
4. Un audit des dispositifs législatifs et réglementaires pour éliminer les inégalités.
5. Un audit du fonctionnement des diverses structures de soutien aux femmes ainsi que celui du Ministère pour un appui et des mécanismes de coordination plus efficace.
6. L'accélération du processus de « economic empowerment » à travers, entre autres, un soutien plus marqué à l'accès au crédit, aux facilités de démarrage et à la formation.
7. Intensification des efforts particuliers de recrutement et de formation dans des secteurs ayant un rôle dans l'évolution visible de la société, par exemple, dans la force policière.
8. L'encouragement d'une politique d'ouverture dans le secteur privé.
9. Le renforcement du dispositif d'application du Domestic Violence Act.
10. L'accentuation du "Women Empowerment" comme partie intégrante du processus d'empowerment de la société, et, en parallèle, l'intensification du programme d'entreprenariat pour les femmes.
11. La prise en compte du "Gender Issue" dans l'élaboration du budget national.
12. La mise en place d'un programme de formation pour les mères de famille n'ayant jamais travaillé et ayant élevé au moins un enfant.
13. La prise en compte des dimensions féminines de la vieillesse dans les politiques de protection des personnes du 3e âge.
14. L'introduction d'une législation adéquate pour protéger les droits de propriété des personnes du 3e âge.
15. L'aménagement de sections médicales spécialisées pour les maladies féminines telles que le cancer du sein, le cancer cervical, les conditions pathologiques post-ménopause, l'ostéoporose etc.

• 4.4 DONNER DES MOYENS D'EPANOUISSEMENT DE NOTRE JEUNESSE A TRAVERS LE SPORT ET LES LOISIRS

Il est impératif de doter toutes les régions du pays des structures et des moyens pour que les possibilités d'épanouissement n'échappent pas à un seul jeune mauricien. Tout en soutenant les jeunes dans leur développement, les sports et les activités de loisir permettent de lutter contre le tabagisme, la toxicomanie et le décrochage social.

Dans notre société pluraliste le sport et les loisirs constituent aussi des éléments catalyseurs du renforcement de l'unité nationale.

Nous apporterons toute notre attention à la valorisation et à la démocratisation des sports et des loisirs pour les jeunes.

Les constats d'échec du régime sortant dans ce domaine portent entre autres sur :

- La régionalisation et son implantation n'ont jamais vraiment décollé,
- L'application du Sports Act en est à ses premiers balbutiements,
- La politique de formation manque de précision et de cohérence,
- L'encadrement de nos sélections nationales ne donne pas la motivation voulue à nos athlètes ni le soutien permanent à nos athlètes en proie aux doutes,
- Le renvoi des Jeux des Jeunes de l'Océan Indien ne peut pas s'expliquer,

- La construction et la rénovation de nos infrastructures sportives a pêché par un mauvais planning,
- Des activités régulières pour notre jeunesse et un programme de sports de masse manquent cruellement.

Il nous sera impératif pour commencer de faire un relevé des structures du pays, leur disponibilité, capacités et répartition géographique/démographique. Nous comptons évoluer à moyen terme vers un Directoire par grande « région », lequel Directoire aura la responsabilité des aménités, des infrastructures, du planning de nouveaux équipements (piscine, terrains de sport plein air, salles polyvalentes, etc) et du programme régional de détection, de coaching et de compétitions.

Nous proposerons une réorganisation adéquate du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui répondra aux besoins de nos sportifs et de notre jeunesse.

Ainsi, en ce qui concerne la promotion des sports, nous proposerons:

1. La sub-division du Département Sports du Ministère en 5 sections
 - Sports Management
 - Sports et Loisirs [société et loisirs]
 - Sports pour les scolaires
 - Service des Sports [équipes nationales et fédérations]
 - Recherche et Développement
2. L'introduction d'un National Sports Policy, ainsi que d'un National Sports Infrastructure Policy.
3. La révision du concept de la régionalisation avec une participation active de toutes les parties concernées
4. L'amélioration des infrastructures existantes dans les régions. Par ailleurs, des bâtiments multi-fonctionnels comprenant des salles de gym, des cybercafés, des bibliothèques et d'autres facilités seront construites à travers le pays.
5. La construction d'un Vélodrome au Stade Anjalay et d'un parcours de compétition de VTT
6. Atteindre un meilleur encadrement des clubs régionaux à travers un financement mieux élaboré
7. L'octroi des facilités nécessaires à nos différentes régions en terme d'équipements et de support technique
8. Une utilisation judicieuse de nos infrastructures sportives avec une approche professionnelle
9. La mise en place d'une politique de formation réelle et à tous les échelons
10. La mise en route d'un programme de financement de stage à l'étranger pour nos sportifs dans le cadre d'un "Sport Scholarship Scheme".
11. La révision du fonctionnement du Trust Fund for Excellence in Sports
12. Parvenir à un meilleur contrôle des Contrats d'Objectif de nos Fédérations Sportives
13. Une plus grande considération pour et une meilleure gestion du handisport
14. L'ouverture des infrastructures sportives au public pendant les jours et heures disponibles
15. La réactivation des Jeux Inter Collèges

Nous proposerons en outre les mesures suivantes pour accompagner nos jeunes dans leur développement

1. La redynamisation du National Youth Training Programme
2. La création de "Youth Commissions" dans chaque district. Elles agiront comme des forums régionaux pour les jeunes qui pourront ainsi s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent et faire des propositions.
3. La mise en place d'un Youth Training and Guidance Programme pour offrir aux jeunes une formation d'entrepreneurs ainsi que des formations techniques

4. La mise en place d'un nombre de programmes pour les jeunes pour les motiver au développement des affaires et pour promouvoir davantage l'entreprenariat parmi les jeunes
 - Un Youth Self-Employment Scheme pour aider les jeunes à établir une petite ou une micro entreprise avec l'aide de micro-crédits
 - Un Economic Development Fund for Youth
 - Un schéma pour faciliter des prêts de faibles montants
 - Un Youth in Business Scheme
 - Un Young Farmers Scheme
5. Le développement des échanges fréquents avec d'autres pays dans des domaines spécifiques tels l'éducation, la science, l'informatique, les métiers d'art, le service communautaire et l'engagement social
6. La promotion des programmes de loisirs plus approprié pour les jeunes de tout âge, entre autres en révisant la formule Spéciale Vacances avec un accent particulier sur la régionalisation
7. L'amélioration du fonctionnement des Centres de Jeunesse par le renforcement des structures, la formation du personnel et la motivation.
8. L'élaboration d'un Plan d'Action pour faciliter l'accès des jeunes aux nouvelles technologies

• 4.5 CELEBRER NOTRE PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Notre pluralisme culturel a toujours été une source de fierté. Il s'agit aujourd'hui de renforcer notre multiculturalisme, de célébrer notre diversité culturelle et linguistique, et nos identités multiples. Le gouvernement sortant a causé un tort immense à notre société en favorisant la balkanisation au lieu de l'interculturel. En effet, le gouvernement MMM-MSM a honteusement instrumentalisé les différences culturelles et linguistiques à des fins politiques. Aujourd'hui il s'agit d'enrayer cette politique culturelle qui a mené à l'enfermement aux dépens d'une plus grande ouverture identitaire.

Un des objectifs de notre Ministère des Arts et de la Culture sera de brasser les caractéristiques plurielles de notre société pour soutenir l'émergence de notre « interculturel Mauricien » dans le plus grand respect de nos croyances religieuses, de nos traditions linguistiques et de nos cultures ancestrales. Ainsi, ce Ministère aura pour fonction de faciliter parmi la population l'émergence de formes artistiques et culturelles issues de la créativité de cette population, et non pas de se substituer aux institutions religieuses et culturelles traditionnelles dans l'organisation de festivités de nature religieuse. Entre autres, le Ministère des Arts et de la Culture aura la tâche de promouvoir et de vulgariser plusieurs facettes de la création artistique (écriture, peinture, sculpture, musique, etc.) à un plus grand nombre de citoyens, et surtout aux jeunes.

Notre gouvernement s'attellera à la promotion de la culture mauricienne à travers tout ce que nous avons en commun et à travers une meilleure compréhension des fondements de la société mauricienne.

Afin de poser les bases pour parvenir à ce but, nous prendrons les mesures suivantes:

1. La mise sur pied d'un Institut de Généalogie et d'un musée de l'Immigration qui servira de lieu de mémoire pour des générations futures.
2. La compilation et la publication d'un dictionnaire de la littérature mauricienne.
3. La mise en place d'une nouvelle législation sur le cinéma.
4. L'encouragement, avec des partenariats étrangers, au développement d'une industrie mauricienne du cinéma.
5. La mise en place d'un Musée de l'Image.
6. La construction d'un nouveau bâtiment abritant les Archives, la National Art Gallery et la Bibliothèque Nationale.

7. La mise "on line" du fonds de la Bibliothèque Nationale.

• 4.6 L'HISTOIRE AU PRESENT

Le peuple mauricien ne peut se permettre de gommer toute une partie de son histoire durant laquelle les bases de la nation mauricienne ont été construites.

Nous devons d'une part rétablir la vérité historique et d'autre part corriger les graves injustices du passé.

Notre gouvernement prendra les mesures suivantes :

1. Une Commission Justice et Vérité comprenant d'éminentes personnalités internationales sera nommée pour
 - (a) faire la lumière sur l'esclavage et l'engagisme, établir pour les générations futures les faits historiques, les parties concernées ainsi que les retombées économiques de ces deux périodes de notre histoire
 - (b) formuler les propositions concernant les différentes formes de compensation qui devraient être accordée aux descendants d'esclaves et des travailleurs engagés afin de réparer les injustices du passé.

Dans ce même contexte , notre gouvernement participera activement aux campagnes de sensibilisation au niveau des instances internationales afin que ceux qui ont participé ou ont bénéficié du crime contre l'humanité que constitue l'esclavage soient appelés à participer à des actions concrètes afin d'éliminer les séquelles de l'esclavagisme qui perdurent dans plusieurs pays où les victimes de ce crime contre l'humanité furent transportées.

2. Les vestiges du colonialisme seront éliminés autant que possible tant au niveau de nos institutions qu'au niveau des appellations et du cursus scolaire.
3. Mettre en place un système d'incitations fiscales pour ceux qui entreprennent la rénovation de bâtiments faisant partie de notre patrimoine national, ceci afin non seulement de conserver ce patrimoine mais aussi pour embellir notre parc immobilier.

CHAPITRE 5

LES CITOYENS AU CENTRE DU DÉVELOPPEMENT

• 5.1 SOIGNER NOTRE SANTÉ

Un service de santé universelle et accessible à tous les mauriciens sera au centre des priorités de notre gouvernement. Des progrès majeurs ont été réalisés dans le domaine de la santé

pendant les trente dernières années. En dépit de ces progrès, beaucoup reste à faire pour améliorer la gamme et la qualité des services de santé à Maurice.

Nos investissements dans le secteur de la santé sont faibles: 1,9% du PIB pour le secteur public et 0,9% pour le secteur privé, soit un total de 2,8% du PIB. Par comparaison, les dépenses totales de santé aux Seychelles sont de 5% du PIB. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que Maurice fonctionne à 70% de son potentiel en termes de dépenses de santé et notre système de santé se place en 84e position sur 191 pays répertoriés.

Notre système de santé est encore caractérisé par un manque de vision quant aux objectifs à atteindre.

Nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention au Health Care Management et nous avons privilégié le traitement des maladies plutôt que la prévention, l'information et le early screening. Il y a également un manque de lits d'hôpitaux, de personnel qualifié [au niveau médical, paramédical et administratif] et de qualité de service. Un autre défi de taille se présente avec une population vieillissante. Notre système de santé sera encore plus sollicitée que jamais et nous devons donc adopter des mesures de réformes pour s'assurer que tous les citoyens puissent bénéficier des soins de santé de qualité et pour que chaque patient soit servi avec efficacité, compassion et courtoisie.

Pour améliorer nos services existants et pour les adapter aux nouveaux défis, nous proposerons les mesures suivantes:

1. Le renforcement des soins de santé primaire surtout par un système plus efficace de prévention. Ceci en conjonction avec la propagation et la dissémination d'information de santé dans les établissements scolaires
2. La création d'une unité d'administration technique [Directorate of Medical Services] liée à l'administration médicale et équipée pour faire le suivi des projets et pour améliorer l'efficacité à tous les niveaux médicaux et techniques et responsable de l'orientation de la formation médicale et de la recherche
3. La réforme des unités de casualty, qui deviendront des unités séparées avec un personnel adéquatement formé afin que ces unités soient moins congestionnées, plus patient-friendly et plus efficaces en termes de premiers soins
4. L'informatisation des services dans les centres de santé pour améliorer l'accès à l'information et réduire le gaspillage
5. L'élaboration et la vulgarisation d'une charte des droits du patient qui comprendra le droit à l'information, le droit à la dignité et au respect et le droit à des soins de qualité
6. La réforme des Hospital Boards : Leur composition sera démocratisée et leur fonctionnement rendu plus efficace et plus en mesure à répondre aux besoins du personnel
7. La promotion du bien-être du personnel afin d'éviter le brain drain actuel
8. La promotion d'écoles privées pour la formation d'infirmiers (Private College of Nursing) affiliée à une institution de réputation mondiale afin de résoudre le problème de manque d'infirmiers qualifiés et permettre d'offrir une formation reconnue au niveau international.
9. L'établissement d'un système d'incentives pour les médecins sous la forme d'assurance, de prêts logement et d'assurance-éducation
10. Le renforcement des organismes de régulation internes au Ministère de la Santé afin de consolider l'autorité collective et la responsabilité [accountability] des individus en charge
11. La décentralisation des complaint procedures et un traitement plus rapide des réclamations d'ordre médical
12. L'organisation et la réorganisation de l'éducation, de la formation et de la recherche médicales en fonction de nos grands objectifs nationaux de santé
13. La mise sur pied de systèmes d'encouragement au secteur privé pour qu'il investisse davantage dans les services de santé en parallèle avec le développement de l'assurance maladie et en particulier des incitations fiscales aux médecins exerçant dans le privé pour l'acquisition de nouvelles techniques et formations.

14. La création d'un "Medical Trust Fund" visant à réaménager le "scheme" existant pour mieux venir en aide aux patients souffrant de maladie ne pouvant être traitées et ne disposant pas des moyens nécessaires pour être traités à l'étranger. Ce "fund" sera constitué d'un apport financier de l'Etat et d'autres sources de financement privés et internationaux.
15. La mise en place d'un National Service Framework for Diabetes qui définira clairement les objectifs nationaux en ce qui concerne le diabète qui est un des plus gros défis système de santé est confronté.
16. La création de maternités dotées d'équipements modernes.
17. A travers des consultations avec les acteurs sociaux, nous établirons un état des lieux rigoureux sur l'alarmante progression du SIDA dans le pays. Le dernier rapport des ONG indique qu'il y aurait 4 à 6 nouveaux cas détectés par jour. Nous accorderons une attention prioritaire au combat contre la prolifération de ce virus et de ce fait, nous envisageons la réforme complète du "Aids Unit" et du "Sexually Transmissible Diseases Unit".
18. La mise sur pied d'un Centre moderne de désintoxication.
19. Le renforcement des activités de la NATReSA.
20. L'extension et la modernisation de l'hôpital Jeetoo.
21. L'amélioration des services de l'hôpital de Mahébourg.
22. La transformation de l'hôpital de Flacq en un hôpital régional à part entière.
23. La réintroduction de services de cardiologie dans les hôpitaux régionaux.
24. L'introduction progressive dans tous les hôpitaux d'équipements modernes.
25. La construction d'un "High Tech Medical Centre" consacré aux maladies du cœur, aux transplantations rénales et à la neurochirurgie.
26. La création d'un service néonatal de soins intensifs à l'hôpital Nehru et Jeetoo.
27. La construction d'un hôpital pour enfants.

• 5.2 VIEILLIR AVEC DIGNITE ET RESPECT

La population du 3e âge a dépassé la barre des 110 000, et il est prévu que cette population triplera dans les prochaines décennies pour atteindre 335 000 en 2040. Nous aurons ainsi, dans quarante ans, trois fois plus de personnes âgées que maintenant. Les personnes âgées ne doivent pas être perçues comme un fardeau pour la société, mais comme un trésor à chérir.

Il va de soi que ce vieillissement prévu de la population demande une planification en fonction du différentiel population active – population non active.

L'ensemble du système de la pension nationale se mesure par rapport au taux de rentabilité raisonnable des fonds de pension, à la gestion actuarielle correcte, aux possibilités de portabilité des fonds de pension et de la garantie par le National Savings Fund d'un lump sum défini.

Cependant, notre système actuel comprend plusieurs faiblesses, notamment l'absence de certitude concernant la solvabilité future du National Pension Fund et le manque de législation régissant les maisons de retraite [homes]. Par ailleurs, la proportion grandissante des coûts liés à la gériatrie et la menace de paupérisation réelle de nos aînés en raison d'une baisse relative de leurs revenus et de la hausse des dépenses sont autant de risques qui guettent la sérénité de nos aînés.

Afin d'assurer à nos aînés une retraite saine et sereine et leur redonner leur place au sein de la famille comme noyau fondamental de la société, nous prendrons les mesures suivantes:

1. La promotion par l'éducation de la solidarité intergénérationnelle en associant les aînés aux décisions sociales et familiales

2. La consolidation des mesures légales de protection des aînés contre la violence
3. L'abolition du système actuel de targeted approach et le rétablissement de la pension de 3e âge généralisée
4. La gratuité des transports en commun pour les personnes du 3e âge et pour les handicapés
5. L'encouragement fiscal à des contributions à des plans de pension
6. Un relevé complet de toutes les législations ayant trait aux plans de pension. Nous préconisons l'élaboration d'un package législatif global pour assurer que ce domaine soit régulé de manière plus satisfaisante.
7. Enclencher un forum de dialogue collectif comprenant des représentants des différents acteurs concernés pour pencher sur les réformes nécessaires en vue d'assurer la durabilité à long terme de notre système de pension universel.
8. La réduction de l'éligibilité de la portabilité de fonds de pension de 5 à 2 ans
9. L'octroi de concessions fiscales à de jeunes contribuables pour les encourager à garder leurs parents avec eux sous le même toit
10. L'introduction de Certificats de Développement plus attrayants pour la promotion de l'investissement privé dans des maisons de retraite [homes].
11. En matière de santé, un nouvel accent sur la gériatrie et la médecine préventive
12. L'introduction d'une police d'assurance gérée par l'Etat pour couvrir les frais chirurgicaux dans un premier temps, et ensuite, les frais médicaux d'ordre général.
13. La généralisation de programmes d'alphabétisation pour les aînés.
14. La mise en place de "day care centres" pour les personnes du troisième âge.

• 5.3 FAIRE DES PERSONNES AUTREMENT CAPABLES DES CITOYENS À PART ENTIÈRE

Une société « caring » ne peut ignorer la vulnérabilité et les spécificités de ceux de ses citoyens qui, pour des raisons diverses, sont physiquement ou autrement handicapés. Ceux-ci sont pour nous des citoyens à part entière et notre environnement de vie doit être aussi à la mesure de leurs capacités. Les institutions, autant publiques que volontaires, qui s'occupent des handicapés, fonctionnent actuellement de manière disparate et non-coordonnée et il est essentiel d'harmoniser autant l'organisation que le fonctionnement de celles-ci.

Nous mettrons en place un processus de réorganisation qui inclura toutes les parties concernées: les représentants des personnes autrement capables, les institutions publiques, les organisations volontaires de la société civile, les institutions de formation, les organisations d'employeurs, les agences spécialisées ainsi que les décideurs politiques et qui débouchera sur une intégration de l'ensemble du secteur pour une utilisation optimale des ressources disponibles.

Ce processus visera à :

1. La mise sur pied d'un organisme unique et centralisé afin d'atteindre une cohérence et une efficacité optimale dans la gestion de ce secteur
La consolidation de l'ensemble de la législation sur les Handicaps en un seul texte de loi inspiré des principes fondamentaux relatifs à la protection internationale des Droits de l'Homme et qui assurera la sauvegarde des droits des handicapés.
2. La refonte des systèmes de réhabilitation par des support services et l'accès à la formation professionnelle et au développement de carrière, au networking et aux partenariats
3. L'élaboration d'une stratégie pour la mise sur pied de moyens et de structures de formation autant dans le secteur formel que dans le secteur informel
4. La prise en compte des besoins spéciaux : ateliers protégés, écoles spécialisées pour des handicaps spécifiques, projets et schémas adaptés, services de formation et gestion de ces services et le développement et la maintenance d'un système informatique sur la formation de personnes handicapées.

5. Le recrutement de personnes autrement capables dans des emplois adaptés par la mise sur pied d'un Employment Service spécialisé, la promotion de l'entrepreneuriat et du self-employment, la mise sur pied de programme de développement des capacités propres
6. L'encouragement au recrutement des handicapés dans les sociétés du secteur formel en partenariat avec les employeurs et les organisations d'employeurs
7. Le développement et la maintenance d'un Labour Market Information System for Disabled Persons
8. La prévention contre la discrimination en collaboration avec le Labour Inspectorate, le Industrial Relations Commission et le Judiciaire
9. L'amélioration du statut social et économique des handicapés par un processus de rééducation et une conscientisation accrue du public et l'accroissement de son niveau de compréhension vis à vis des handicapés

• 5.4 AMELIORER LE BIEN ETRE PAR LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les succès enregistrés à ce jour dans le secteur des logements sociaux ont été réalisés soit par le Parti Travailleiste ou par la poursuite de politiques travailleistes par les Gouvernements MMM-MSM. Les Gouvernements Travailleistes ont, depuis les années 1960, introduit et réalisé le concept du logement extensible ainsi que les sites et les services pour ces logements – tout cela à des prix très raisonnables pour ceux au bas de l'échelle socio-économique. Ainsi, des institutions comme la Central Housing Authority, la Mauritius Housing Corporation (maintenant Company) ont contribué de manière considérable au développement des logements sociaux à Maurice.

Nous nous engageons à mettre en place les conditions essentielles pour des logements humains et décentes qui assureront aux résidents un logement à un prix raisonnable, un planning adéquat de l'espace résidentiel, les services de base, des infrastructures sanitaires adéquates, la sécurité et l'accès au transport, au shopping et à l'éducation.

L'action du prochain gouvernement sera axée autour de la protection du droit humain à un toit pour chaque famille, de la protection contre la désagrégation de l'unité familiale et contre la violence et l'insécurité et inclue les mesures suivantes:

1. Poursuivre la construction de logements sociaux et prendre des mesures pour éliminer la pénétration de l'humidité, pour éviter le surpeuplement de domicile, les risques d'incendie et les risques sanitaires.
2. Assurer le planning de mise à disposition de terres et mettre graduellement sur pied un Land Bank pour les logements sociaux.
3. Eradiquer les barrières juridiques et sociales qui sont autant de contraintes à l'accès équitable à la propriété de la terre – avec une protection légale accrue ainsi que des incitations fiscales pour les femmes afin de leur faciliter l'accès à la propriété.
4. Rationaliser et harmoniser l'ensemble de la législation sur la terre et l'accès à la propriété de la terre.
5. Accorder aux collectivités locales un rôle prépondérant dans la gestion des questions de logement, tout en maintenant l'autorité du gouvernement central dans les questions d'intérêt national

• 5.5 PROMOUVOIR UNE SOLIDARITE NATIONALE AGISSANTE

L'équilibre éthique du développement socio-économique ne peut être atteint que si le développement social est mis sur le même pied que le développement économique. Dans cette optique, nous ne pouvons ignorer le lien très étroit entre le volontariat et le travail social d'une part, et l'épanouissement de nombreux groupes et individus de l'autre. Notre société compte un nombre important d'Organisations Non-Gouvernementales [ONG] qui ont érigé la

solidarité comme une réalité agissante. Nous nous efforcerons de faire que cette solidarité se convertisse en solidarité nationale agissante.

Les mesures que nous prendrons inclueront les suivantes :

1. L'encouragement au volontariat dans le travail social par la reconnaissance active, la facilitation, la promotion et le développement de réseaux de volontariat
2. L'encouragement du volontariat dans le service aux plus démunis, aux drogués et aux nécessiteux.
3. La mise à disposition d'incitations pour ceux engagés dans le travail social par la formation et un support financier
4. La création d'un NGO Academy qui sera un forum pour les ONG et qui sera entre autres responsable de campagnes de sensibilisation au volontariat et de l'encouragement à la participation de la population au travail social
5. L'utilisation des écoles après les heures de classes pour des activités sportives et communautaires.

• 5.6 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT SAIN POUR LES CITOYENS

La modernisation de nos infrastructures a débuté dans les années 60 sous l'impulsion des dirigeants travaillistes de l'époque et a été poursuivie après l'indépendance même pendant les années difficiles.

Cette modernisation n'est pas seulement nécessaire pour accélérer le développement économique mais est également nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

• 5.6.1 LA DECENTRALISATION

Notre gouvernement s'engage à favoriser la décentralisation des activités administratives et économiques afin que

- (1) toutes les régions du pays puissent avoir une chance égale de se développer
- (2) les mauriciens puissent travailler autant que possible dans des régions peu éloignées de leur lieu d'habitation
- (3) la répartition géographique plus équitable puisse décongestionner les artères principales qui mènent actuellement aux quelques centres d'activités.

La décentralisation sera au cœur de notre vision et nous poserons au cours de notre mandat, les bases d'une île maurice décentralisée où tout le pays, villes comme villages, connaîtra un développement plus harmonieux.

• 5.6.2 SECURITE ROUTIERE ET DECONGESTION

La décentralisation des activités administratives et économiques contribuera à l'allègement des problèmes causés par le volume du trafic routier. L'Alliance Sociale s'engage à prendre, dès sa première année au gouvernement, une décision sur les modes alternatifs ou complémentaire de transport en commun. Cette décision est largement overdue et il va de l'intérêt du pays que la gestion du transport en commun pour des décennies à venir soit traitée comme une priorité. D'autre part, l'Alliance Sociale s'est engagée dans ses dix mesures immédiates à tout mettre en œuvre pour améliorer la sécurité routière dans le pays. La situation devient alarmante et nous devons prendre toutes les mesures qui s'imposent, tant au niveau de l'éducation, de la régulation et du law enforcement pour assurer la sécurité de nos concitoyens sur les routes.

• 5.6.3 MIEUX PROTEGER ET ORGANISER L'ENVIRONNEMENT

La politique et la gestion environnementale du gouvernement MMM-MSM a comporté beaucoup de lacunes dans la mesure où le gouvernement n'a pas su prendre en compte les grandes décisions prises au niveau de la politique et du droit international de l'environnement depuis 2000. C'est ainsi qu'ont été pratiquement absents du microcosme environnemental mauricien des instruments aussi importants que la déclaration de Malmoe avec les "Millenium Development Goals", le plan de mise en oeuvre de Johannesburg issu du Sommet Mondial pour le Développement Durable et le plan d'action environnemental pour la mise en oeuvre de l'Initiative Environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD).

Le gouvernement sortant n'a pris aucune mesure pour rationaliser et harmoniser le National Environment Strategy (NES) et le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) avec pour résultat que les risques de chevauchement et de duplication voire de contradiction sont réels.

Par ailleurs, le "National Solid Waste Management Programme" (NSWMP), autre projet initié et finalisé sous le regime travailliste de 1995-2000 sous l'égide de la Banque Mondiale, n'a pratiquement pas été mis en oeuvre durant les quatre ans et demi qu'aura duré le gouvernement MMM-MSM.

• 5.6.3 NOS MESURES

Dans une optique de prise en compte de la protection de l'environnement d'une manière planifiée et cohérente, le gouvernement de l'Alliance Sociale proposera les mesures suivantes :

- Actualisation du NES et du PNAE en fonction des nouveaux instruments régissant ou influençant la politique, la gestion et le droit de l'environnement et des obligations prises par le Gouvernement précédent
- Etude d'Impact Stratégique du plan d'aménagement du territoire (National Development Strategy) élaboré dans le cadre de la mise en oeuvre du programme d'investissement environnemental (EIP) qui a suivi le NES.
- Actualisation du "National Solid Waste Management Programme" (NSWMP) et mise en oeuvre éventuelle d'une gestion des déchets basée sur un système de valorisation et d'élimination avec, au départ, un processus de réduction des déchets et un système de collecte fiable et de tri, suivi d'un processus de valorisation axé principalement sur le compostage et le recyclage.
- Elaboration/Mise à jour d'indicateurs de vulnérabilité et de durabilité (Vulnerability and Sustainability Index) de nos ressources
- Renforcement d'une approche participative à travers une coordination, une concertation et une cogestion avec l'ensemble des opérateurs et des acteurs sociaux en matière de gestion de l'environnement
- Promotion de l'éducation à l'environnement afin d'encourager et promouvoir un bon comportement individuel en matière d'environnement, et créer des réflexes environnementaux au sein de la population
- Etat des lieux de la mise en oeuvre interne des obligations découlant des traités et autres instruments ratifiés par l'Ile Maurice en matière de protection de l'environnement et mesures correctives à prendre

- Mise en place d'une gestion des déchets basée sur un système de valorisation et d'élimination avec, au départ, un processus de réduction des déchets et un système de collecte fiable.

• **5.7 AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES
PROPOSES AUX CITOYENS**

En sus d'une gamme élargie de services disponibles on line grace au renforcement de l'e-government, notre gouvernement adoptera un Citizens Charter qui

1. Prévoit les standards applicables à l'ensemble des services administratifs
2. Les délais à être respectés dans la fourniture des services par les différents departments du gouvernements et les organismes publics
3. Le droit des citoyens d'être informés sur l'état d'avancement de leurs dossiers au sein de l'administration

L'Ombudsman sera chargé de veiller à la mise en application du Citizen Charter et au respect des droits du citoyen prévus par la Charte.

CHAPITRE 6

UN CLIMAT SOCIAL SEREIN

• **6.1 EQUIPER LA POLICE POUR ASSURER
LA SECURITE DES CITOYENS**

La dégradation de la sécurité à Maurice au cours des quatre dernières années est extrêmement alarmante et nuit autant au confort de nos concitoyens et de nos visiteurs qu'à la réputation du pays comme un lieu d'investissement. La sécurité physique des personnes et des biens est autant une exigence sociale qu'un impératif économique. Une police efficace et citoyenne est essentielle pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité de la population et de nos visiteurs. Nous comptons poursuivre activement les réformes engagées depuis 1995 au sein de la force policière afin de créer une police moderne avec une direction renforcée. Ceci inclura :

1. La poursuite du programme de modernisation des équipements et l'institutionnalisation d'une formation régulière et continue pour les membres de la force policière
2. Le recrutement et la formation poussée de nouveaux trainees dans le cadre d'un programme de renforcement d'une police de proximité.
3. Une meilleure définition d'un plan de carrière pour tous les membres de la force policière.
4. La construction de nouveaux postes de police et la rénovation des postes existants ainsi que la modernisation des équipements de ces postes.
5. La promotion d'une culture de service au sein de la force policière avec une nouvelle approche basée sur le customer based policing dans le cadre d'un nouveau Policing Charter qui prévoit les engagements de la force policière au public en général et aux détenus des prisons.
6. La mise en réseau informatique des services de police : les postes de police seront reliés entre eux par un réseau informatique qui permettra l'accès immédiat à une banque de données centralisée.
7. La poursuite de l'amélioration du système de communication entre les stations de police et les policiers en patrouille.
8. Une révision complète du Police Act.
9. La mise sur pied d'un National Criminal Intelligence Service qui s'occupera uniquement de la collecte de renseignements en rapport avec la lutte contre la criminalité et sera une centre d'excellence dans la stratégie visant à assurer le law and order dans le pays.
10. La délégation de certaines responsabilités telles que les permis de conduire ou les services d'immigration à d'autres organismes. La force policière pourra ainsi consacrer davantage son énergie à la lutte contre la criminalité et au rétablissement du Law and Order dans le pays.
11. L'installation de "Closed Circuit Television Surveillance System" (CCTSS) dans les zones commerciales et les endroits à risques.
12. La création de "Regional Police Advisory Councils" sous la tutelle d'un Mauritius Police Authority, qui auront pour tâche dans une même région d'assurer un dialogue permanent entre les responsables de la Police et les représentants de la société civile sur les problèmes propres à la région.
13. La mise à disposition d'un système de transport pour des policiers qui travaillent à des heures où le transport public n'est plus disponible.
14. L'extension du paiement d'un risk allowance.

• 6.2 RETABLIR LA SANITE DANS NOS PRISONS

L'état de nos prisons s'est considérablement détérioré sous le gouvernement sortant. Le mandat de Paul Berenger en tant que Premier ministre et ministre de l'Intérieur aura été surtout marqué par la dégradation du law and order dans le pays en général et dans nos prisons en particulier.

La nomination par le gouvernement sortant d'un commissaire étranger à la tête des prisons, 37 ans après l'indépendance n'a fait qu'empirer les choses. Elle a créé le désarroi parmi les fonctionnaires.

La justice mauricienne inclut inévitablement l'administration pénitentiaire car cette dernière suit et exécute les décisions des cours de justice. Sans une réforme du système carcéral, l'administration de la justice ne pourra être améliorée.

Une des priorités du prochain gouvernement sera de rétablir un climat sain dans nos prisons et de donner aux fonctionnaires mauriciens les moyens nécessaires afin de maintenir l'ordre dans les institutions pénitentiaires tout en assurant l'éducation civique et la réinsertion des prisonniers.

• 6.3 UN COMBAT SANS RELACHE CONTRE LA DROGUE ET LES AUTRES FLEAUX SOCIAUX

Le trafic et la consommation de drogue se sont intensifiés dans notre société et il est impératif que nous menions contre ce fléau une lutte sans merci. La question de la drogue est autant une question de dérive de comportement, de pathologie que de criminalité. Ainsi, le combat contre la drogue s'inscrit dans la prévention, dans la désintoxication et dans la lutte policière contre la mafia de la drogue. Nous intensifierons la lutte contre la drogue et les fléaux connexes par:

1. La nomination d'un Drug Tsar à l'instar de la Grande Bretagne qui coordonnera la lutte contre la drogue par les différents services de l'Etat. Ce fonctionnaire de haut niveau s'assurera de la mise en œuvre d'une action concertée dans le cadre d'objectifs et d'échéances clairement définis.
2. Le renforcement des dispositions légales permettant la saisie de biens de ceux qui sont condamnés pour des infractions liés au trafic de drogue.
3. Des amendements au Dangerous Drug Act afin qu'un magistrat enquête sur les avoirs d'un trafiquant après chaque condamnation liée à ce trafic.
4. Le renforcement des ressources humaines et matérielles de l'ADSU.
5. L'augmentation des peines pour des infractions liées au trafic de drogue et pour le non respect des dispositions relatives à la saisie des biens. Peines plus sévères pour les récidivistes.
6. Une plus grande implication de la société civile dans la lutte contre la drogue et pour la réinsertion des anciens toxicomanes.
7. La mobilisation des fonctionnaires en contact avec les jeunes par la mise en place de campagnes de prévention.
8. L'élaboration d'un programme de prévention contre la prostitution infantile souvent liée à la drogue. Nous établirons avec la collaboration du Ministère de la Femme, un programme de réhabilitation, de soutien et de suivi pour les enfants qui ont été victimes de la prostitution infantile.

CHAPITRE 7

L'ÎLE MAURICE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION

• 7.1.1 RENFORCIR NOTRE DIPLOMATIE FACE AUX NOUVEAUX DEFIS MONDIAUX

Le gouvernement sortant a fait preuve d'amateurisme et d'irresponsabilité dans la conduite de notre politique extérieure et menace de nous isoler sur le plan diplomatique. En adoptant une politique conflictuelle vis-à-vis de nos partenaires traditionnels le gouvernement sortant a affaibli notre position dans le cadre des négociations multilatérales vitales à nos intérêts économiques

Face aux défis nouveaux et multiples qui nous guettent dans un monde en pleine mutation, face aux menaces que font peser la mondialisation et les nouvelles règles du commerce international, face à l'émergence de nouveaux pôles de développement (l'Europe élargie, l'Asie du sud-est, l'Inde et la Chine), il est impératif de recentrer notre politique étrangère et de renforcer les capacités de notre diplomatie.

Notre politique étrangère doit non seulement aider à sauvegarder et à promouvoir sans relâche nos intérêts nationaux mais doit accompagner efficacement l'ouverture et la progression du pays vers de nouveaux horizons dans le cadre de l'ouverture des opportunités économiques.

A ces défis, il faut une programmation sur quatre grands axes :

- (i) Une diplomatie stratégique et économique nouvelle
- (ii) Une diplomatie commerciale cohérente
- (iii) Une diplomatie régionale active
- (iv) Une efficacité plus grande des structures et des moyens du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

• 7.1.2 Une diplomatie stratégique et économique nouvelle

A l'heure des grands bouleversements des blocs économiques et commerciaux que connaît ce début de siècle, nous ne pourrions défendre nos intérêts fondamentaux qu'en resserrant les liens avec nos partenaires économiques traditionnels tout en recherchant des positionnements diplomatiques nouveaux répondant aux exigences de notre stratégie de développement sur les prochains 25 ans. Notre diplomatie économique sera orientée pour:

1. Stratégiser nos relations avec les puissances amies traditionnelles (l'Inde, le Pakistan et la Chine en particulier) afin d'envisager et de développer des axes de partenariat pour le commerce et le développement durable.
2. Renforcer et approfondir nos relations avec nos alliés de l'Union Européenne et des Etats-Unis en vue d'examiner de nouveaux horizons de coopération et de partenariat stratégiques
3. Poursuivre la revendication de notre intégrité territoriale eu égard aux intérêts nationaux dans le cadre de nos relations bilatérales et multilatérales, afin que nous puissions retrouver notre souveraineté effective sur les Chagos et Tromelin
4. Retrouver un climat d'entente et de coopération au sein du Commonwealth et de l'espace Francophone pour promouvoir nos intérêts et ceux de nos concitoyens
5. Développer une stratégie et des relations diplomatiques nouvelles avec les pays membres de l'ASEAN, géopôles dynamique et d'importance grandissante dans l'économie mondiale.
6. Approfondir nos relations avec les pays du Moyen Orient susceptibles de catalyser les grands projets d'investissements, le tourisme et l'emploi à tous les niveaux.

• 7.1.3 Une diplomatie commerciale cohérente

Après l'expiration de l'Accord Multi-Fibres en janvier 2005, nous voyons se profiler à l'horizon le démantèlement imminent des protections dont notre commerce international a bénéficié jusqu'à maintenant: la baisse brutale et annoncée de nos prix de vente de notre sucre dans le cadre du Protocole Sucre, la fin probable, d'ici 2007, des règles de non-réciprocité dans nos échanges commerciaux avec l'Union Européenne et l'entrée en opération effective de l'accord de libre échange avec la Southern African Development Community [SADC].

Afin de promouvoir et défendre nos intérêts commerciaux régionaux et globaux, nous adopterons une diplomatie commerciale cohérente pour:

1. Examiner nos engagements dans différents blocs régionaux (SADC, COMESA, l'IOR..) afin d'assurer une cohérence de démarche et de programmation au service des intérêts nationaux, en particulier, le développement équitable, l'industrie locale, l'emploi et les finances de l'Etat.
2. Examiner nos engagements incontournables dans le commerce international (ACP/EU et OMC) afin de cerner nos priorités et nos objectifs.

3. Consolider nos relations au sein des Groupes [G 92, ESA, ACP] auxquels Maurice est affiliée afin de mettre nos ressources au service des intérêts nationaux dans les négociations multilatérales internationales.
4. Contribuer au re-examen global des politiques incitatives pour attirer et générer l'investissement direct étranger durable.

• **7.1.4. L'adoption d'une diplomatie régionale active**

L'Océan Indien et les côtes orientales et septentrionales sont nos horizons immédiats avec lesquels nous partageons non seulement une proximité géographique, mais aussi une communauté de patrimoine sur laquelle se construira notre avenir. Nous nous devons d'explorer et d'approfondir cet héritage et nous mettrons tout en œuvre pour accélérer la coopération régionale et dans l'Océan Indien, surtout pour donner une impulsion nouvelle au commerce, au tourisme, à l'artisanat, à l'agriculture et au développement durable des peuples de la région.

• **7.15 La réorganisation des services et des structures du Ministère des Affaires Etrangères**

Afin de nous donner les moyens de réussir dans nos orientations diplomatiques dans un monde de plus en plus compétitif, nous réorganiserons la structure et le fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères pour:

1. Assurer une efficacité de structure et des compétences au niveau des responsabilités en vue d'atteindre les objectifs clairement définis de notre diplomatie.
2. Revoir notre représentation à l'étranger afin d'appuyer efficacement les grandes orientations et les nécessités du pays.
3. Mettre en place une politique de formation générale de haut niveau (Politique, Economie, Diplomatie et Enjeux internationaux) complétée par des stages de perfectionnement pour les diplomates confirmés et débutants.
4. Introduire pour nos diplomates des formations thématiques et par pays ou par région.
5. Mettre en place une politique de détection et de recrutement de talents.
6. Mettre en place un Foreign Policy Advisory Council composé de représentants de différents secteurs afin de faire des recommandations au Gouvernement sur la conduite de notre politique extérieure.
7. Instituer un Comité Parlementaire pour les Affaires Etrangères pour promouvoir une responsabilisation [accountability] de notre diplomatie auprès de l'Assemblée Nationale.